Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 24 Joumada II 1441
18 Février 2020

N° 14

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **378**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **378**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **384**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **390**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **392**
Avis aux créanciers..... **396**
Convocations
Sociétés anonymes **398**
Divers
Avis au public..... **401**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Foncière Industrielle..... **402**
Bilan du Commissariat Général au Développement Régional **406**

CONSTITUTION

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1495567/R

Suivant le droit principal enregistré à la recette des finances de Hammam-lif sous quittance n°17500214 enregistrement M004672 ont été déposés sous n°D021092017 du 31/01/2017.

I a été déclaré la constitution d'une SARL :

- Société : Sté Easy Services

- Adresse : 03 rue Monastir Hammam-lif

- Durée : 99 ans

- Capital : 10.000.000

- Activité : Organisation des séminaires

- Activité à compter du : 25/01/2017

- Gérance : Mornagui Hala.

2020R00286SRLB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société BEL ALADIN S.A

Capital social : 9.135.000 DT

Immeuble IDC Immobilière - La Résidence du Parc Les Jardins de Carthage - 2046 - Tunis

Identifiant Unique : 039648S

En vertu du PV de l'AGO du 25 Juin 2019 enregistré le 10/12/2019 à la recette des finances La Goulette - Tunis sous le n°19707317 quittance n°129565 et dont une copie a été déposée au RNE le 7/01/2020 sous le n°20201245, il a été décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers de l'année 2018

2- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les années 2019, 2020 et 2021

3- Nomination de Monsieur Anis Meghirbi en tant que nouvel administrateur.

En vertu du PV du CA du 25 juin 2019 enregistré le 10/12/2019 à la recette des finances La Goulette - Tunis sous le n°19707318 quittance n°129566 et dont une copie a été déposée au RNE le 7/01/2020 sous le n° 20801245, il a été décidé ce sui suit :

1- Renouvellement du mandat et des fonctions du PDG Mme Rym Ben Fadhel

2- Renouvellement du mandat du DGA Mr Mourad Belajouza et attribution des pouvoirs.

2020T00212SANB2

Cession des actions sociales et nomination

Société GLAMIVER SA

Siège social : N6 Imp 2 Rue 8612 Z.I Charguia 2035 Tunis Carthage

Mat fiscal : 011889 N AM 000

Capital social : 1071800DT

Suivant procès-verbal de l'AGE du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances le 16/12/2019 sous le numéro 19708512 il a été décidé ce qui suit :

1- Nouvelle répartition des actions suite au décès Mr Touzani Mohamed.

2- Introduction d'un nouvel actionnaire.

Et suivant procès-verbal de l'AGO du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances sous le numéro 19806845, il a été décidé :

- Nomination des administrateurs pour une période de trois années et suivant procès-verbal du conseil d'administration du 30/9/2019 enregistré à la recette des finances sous le numéro 19806846, il a été décidé :

- Nomination de Mr Touzani Omar Directeur du Conseil d'Administration et Mr Touzani Béchir Directeur Général et Mme Attia Touzani Fatma Directeur Général Adjoint.

Des copies des PV ont été déposées au bureau du CNRE sous le numéro 20206664 le 28/01/2020.

2020T00214SANB2

Réalisation de l'augmentation du capital

SOCIETE D'ABATTAGE ET DE CONDITIONNEMENT DU NORD TUNISIEN

"SACNO TUNISIE"

SA au capital de 14.970.000 dinars

Siège social : Z.I. de La Mghira 2 Lot n°110 Ben Arous

Identifiant unique : 9863045

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SOCIETE D'ABATTAGE ET DE CONDITIONNEMENT DU NORD TUNISIEN «SACNO TUNISIE» SA en date du 31/12/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis, le 30/01/2020 sous le n°20500706 Quittance n°873, il a été décidé une augmentation de capital de 10.000.000 Dinars en numéraire pour être porté de 14.970.000 Dinars à 24.970.000 Dinars et ce par l'émission de 1.000.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement à la souscription.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement à la recette des finances de Tunis le 12/02/2020 enregistrée le même jour sous le n°20801037 Quittance n°1308

Un exemplaire du procès-verbal, de l'AGE du 31/12/2019, de la déclaration de souscription et de versement du 12/02/2020 et de la liste des souscripteurs et état de versement ont été déposés au Registre National des Entreprises le 13.02.2020 identifiant unique n°986304S.

L'augmentation du capital se trouve ainsi réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2020R00274SANB2

Notice d'information et annonce d'exercice du droit préférentiel de souscription

En application des articles 164 et 301

Du code des sociétés commerciales

Augmentation du capital social d'une société anonyme

1. Dénomination : BANQUE ZITOUNA

2. Forme : Société Anonyme

3. Capital social : 175.367.232 de Dinars

4. Siège social : 02, Boulevard Qualité de la Vie, 2015, le Kram

5. Objet social :

- L'exercice de toutes opérations bancaires à savoir la réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,

- L'octroi de financements,

- L'exercice à titre d'intermédiaire des opérations de change,

- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement.

Et généralement la banque peut effectuer pour son compte ou pour le compte de tiers toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

6. Durée de la société:99 ans sauf décision de prorogation.

7. Montant de l'augmentation du capital : Le montant de l'augmentation de capital s'élève à quatre vingt neuf million six cent trente-deux mille sept cent soixante huit (89.632.768) à libérer en totalité en numéraire.

Le conseil d'administration pourra :

Répartir librement tout ou partie des actions non souscrites entre les actionnaires ;

Limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions effectivement recueillies, sous réserve que celui-ci atteigne la 3/4 au moins du montant de l'augmentation prévue.

Si l'insuffisance des souscriptions est inférieure à 5 % du montant de l'émission prévue, le conseil d'administration pourra, de plein droit, limiter l'augmentation au montant des souscriptions effectivement recueillies.

8. Dépôt provisoire : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire ainsi qu'un extrait du PV du conseil d'administration datés du 7 Février 2020 et déposés au registre national des entreprises de Tunis (1), en date du 10 Février 2020 sous le n°AC01332020.

9. Nombre des actions à émettre et valeur nominale de l'action : L'opération se fera par l'émission de 89 632768 actions ordinaires nouvelles au prix nominal (1 DT par action) à libérer entièrement lors de la souscription.

10. Etablissement domiciliaire : Les fonds provenant de la souscription seront déposés auprès de la Banque Zitouna - Agence du Siège - sise au 02, Boulevard Qualité de la Vie, 2015, le Kram, sur le compte indisponible n°25000000000001514661.

11. Apports en nature : Aucun.

12. Avantages particuliers stipulés dans les statuts au profit de toute personne : Aucun.

13. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout titulaire d'action(s) libérée(s) dans la limite des montants dus est admis aux assemblées générales sur justification de son identité et à condition d'être inscrit 5 jours au moins avant la date prévue, sur les registres de la société.

Chaque membre de l'assemblée à un nombre de voix égale au nombre d'actions qu'il possède et représente.

14. Stipulations statutaires relatives à la répartition du résultat : Après constitution des réserves légales, l'assemblée générale ordinaire décide de l'affectation des sommes restantes.

15. Stipulations statutaires relatives à la répartition du boni de liquidation : Après règlement du passif et des charges, le produit net de la liquidation est employé d'abord à l'amortissement complet du capital. Le surplus est réparti entre les actionnaires.

16. Délai de souscription : Les actionnaires exercent leur droit préférentiel de souscription aux nouvelles actions émises à leur valeur nominale de 1 dinars, et ce dans un délai de 15 jours à compter de la parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2020R00278SANB2

Société Nouvelle des Accumulateurs «NOUR»

Société anonyme

Au capital de 10 500 000,000 Dinars

Siège social : Route de Sousse km 6 - 2033 Mégrine

RC n° : B2478702007

M.F : 1027384F/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28/10/2019 enregistré à la recette des finances Mégrine le 27/11/2019 sous le numéro 19805027 quittance numéro M083124. Dont une copie a été déposée au registre national des entreprises à Tunis le 12/02/2020 sous reçu de dépôt n°202011178, il a été décidé :

- Lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société relatif à l'exercice 2018

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2018

- Nomination de monsieur Mahdi Guermazi en tant que commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

2020R00282SANB2

Augmentation du capital social

Société MIMO CONFECTION

SARL 250.000 Dinars

Imm. Baraka Mezanine N°3 - Sfax

Matricule fiscal : 1341971 Z/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE en date du 27/12/2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 02/01/2020 sous le n°20500006 quittance n°M000006, il a été décidé :

- Augmentation du capital de la société de 250.000 DT & 400.000 DT, par incorporation des comptes actionnaires.

Tous ces documents ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 23/01/2020.

2020X00287SANB2

Augmentation du capital

Société PHILADELPHIA Pharma

S.A. au capital de 3 500 000 DT

Route de Tunis, Z.I. Sidi Salah ; 3021 - Sfax

Identifiant Unique n°1133461 W

Affiliation CNSS : N°290863 - 57

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ; tenu le 15 Janvier 2020 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 22 janvier, reçu n° M000471 enregistrement n°20500441 et dont une copie a été déposée au greffe du Registre des Entreprises de Sfax; les actionnaires ont décidé l'augmentation du capital social de 1 400 000 DT pour se fixer à 4 900 000 DT et ce par incorporation d'une partie des réserves ordinaires et par l'augmentation la valeur nominale unitaire de l'action de 4 DT pour devenir 14 DT.

2020X00290SANB2

SOCIETE D'ETUDE, DE REALISATION, D'AMENAGEMENT ET d'hydraulique

"SERAH"

S.A au capital 200.000 Dinars

3 rue Mahmoud El Materi 1002 Tunis

RC : N°B169601996

MF : 031071M/A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 77280-68

Suivant le PV de l'AGO en date du 18/6/2019 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène en date du 21/6/2019 sous le n°1983650 quittance n°62179, il a été renouvelé les mandats des administrateurs suivants : Messieurs Ahmed Elaouani Cherif Béchir Ben Zineb et Mohamed Jaafar Elaouani - Cherif et les sociétés : Tunisie Engineering et Construction Industrielle - TECI et la Société Tunisienne d'Informatique et d'Organisation - SOTINFOR, pour les exercices 2019-2020 et 2021, et suivant le PV du Conseil d'Administration du 18/6/2019 enregistré à la recette des finances cité Mahrajène - Tunis, le 21 juin 2019 sous le n°19803648, quittance n°62177, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Ahmed Elaouani Cherif en qualité de Président et Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur et lui renouveler la délégation des pouvoirs pour la direction et la gestion de la société telle que définie par la résolution du Conseil du 29 avril 2004 enregistrée à Tunis - Mahrajène le 4 mai 2004 sous le n°04803371 dont un exemplaire de chaque PV a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le numéro de dossier : 201984099, le 22/11/2019.

2020400373SANB2

Société HORCHANI FINANCE S.A

Au capital de 157.500.000 DT

Siège social : 2, Place Mendès France, Mutuelville - Tunis

M.F : 1323866X

En vertu d'une AGE en date du 16 Janvier 2020, enregistrée à la R.E.A.S 1er bureau Tunis le 22 Janvier 2020, quittances n°633 et 635, enregistrements n°20700511 et 20800513, dont un exemplaire du PV et du statut ont été déposés au registre des entreprises le 28 Janvier 2020, les actionnaires décident ce qui suit :

- Changement de la forme juridique de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée;

- Modification corrélative des statuts;

- Nomination de M. Rached Horchani gérant de la société pour une durée indéterminée.

2020400390SANB2

La Société de gestion de la Technopole Sidi Thabet-Biotech Pole Sidi Thabet

Société anonyme

Au capital de 3.200.000 dinars

Siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana

RC : B2455292008

MF : 1062122J/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2019 enregistré à la recette des finances de R.A sociétés le 11 février 2019 sous le n°20500270, il a été décidé :

D'augmenter de 1 814 900 dinars le capital de la société pour le porter de 3.200.000 dinars à 5 014 900 dinars, et ce, par l'émission de 18 149 nouvelles actions de 100 dinars chacune à souscrire par les actionnaires de la Société ayant exprimé leur volonté de participer à cette augmentation et la participation de trois nouveaux actionnaires soit l'Institut National de Recherche et d'Analyse Physico-chimique «INRAP», le Centre National des Sciences et Technologies Nucléaires «CNSTN» et le Président Directeur Général de la Société.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne

Libération du capital : la totalité du capital à libérer dans un délai maximal de un (01) mois à partir de la date d'ouverture de la souscription.

- Ce PV a été enregistré au registre national des entreprises sous le n°AC03422020 de 14 février 2020.

- De modifier en conséquence l'article 6 du statut de la Société de Gestion de la Technopole Sidi Thabet

Le versement du capital libéré se fait dans le compte n°14016016300700201516 ouvert à la BH Banque.

2020400406SANB2

Société ITTEC SA

SA au capital social de : 330.000DT

ZI Khereddine Le Kram

Identifiant unique : 47958B/A/M/000

CNSS : 81693-16

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 3/0/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 3/2/2020, enregistrement n°20700725 Quittance n°12856, il a été décidé l'approbation des états financiers de l'exercice 2019 et l'affectation des résultats et la nomination de la société AUDICOM en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et le renouvellement du mandat des administrateurs et de Monsieur Soufiaine Ben Halima en tant que PDG de la société pour les exercices

2020, 2021 et 2022. Le même PV a donné un pouvoir spécial au PDG Monsieur Soufiaine Ben Halima pour la vente du terrain «Lilia» d'une superficie de 1659 m² correspondant au titre foncier 103587 Tunis zone d'activité de Kheireddine le Kram. Un exemplaire du PV a été déposé au RNE en date du 14/2/2020.

2020400417SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Atlas de Travaux

S.A.R.L

Siège social : Route nationale n°1 Ketana Gabès

M.F : 0937433D

R.C : B2249632005

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 18/12/2018 enregistré à la recette des finances de Mareth sous le n°19500110 quittance n°M003672 le 18/01/2019. Il a été décidé :

- Augmentation du capital social en numéraires pour le porter de cent mille dinars (100.000DT) à 625.000 DT.

Il a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 27/01/2020.

2020R00299SRLB2

SOPED

SARL au capital de 10 000 Dinars

635848W

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 24/12/2019 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 25/12/2019, Quittance n°M009595, enregistrement n°19509033. Une copie a été déposée au centre national du Registre des Entreprises le 17/01/2020. A été décidé :

- La dissolution anticipée de la Société

- Nomination de Monsieur Zouch Mohamed liquidateur de la société.

2020X00281SRLB2

Clôture des travaux da liquidation

Société "BELLA VITA"

SARL au capital de 10.000 dinars

S.S : Route Menzel Chaker km 1.5 Sfax

Identifiant unique : 634410N

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2020 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 7 février 2020 enregistrement n°20700599 quittance n°MO11303 aussi le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2020 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 10 février 2020 enregistrement n°20800621 quittance n°M012147 dont un exemplaire de chacun a été déposé au registre national des entreprises dossier n°202011263 du 12/02/2020, il a été décidé :

1) Approbation du lieu, date et délibération de l'assemblée.

2) Approbation des travaux de gestion de l'année 2019 et quitus du gérant jusqu'à la date de sa nomination en tant que liquidateur.

3) Approbation des travaux de liquidation, leur clôture, le rapport du liquidateur et des comptes définitifs arrêtés au 31 décembre 2019, arrêt définitif de l'activité de la société et quitus du liquidateur.

4) Annulation d'approbation de l'acte de cession de la camionnette et approbation d'un deuxième qui le remplace.

5) Approbation du résultat comptable dégagé aux états financiers clos le 31/12/2019 et l'absence d'un bonus de liquidation.

Les associés ont choisi le local sis Route Menzel Chaker km 1.5 Sfax pour garder tous les documents de la société.

7) Le liquidateur procédera à toutes les formalités de publication nécessaires dans le délai légal.

2020X00282SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société IMMOBILIERE EL HABIB

SARL au capital de 550.000 Dinars

Siège social : Les Berges du Lac Immeuble Sidi Mansour 3ème étage Aouina Tunis

Matricule fiscal : 827236N/P/M/000

En vertu de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 26 décembre 2017, enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk Sfax le 16 avril 2018 Quittance n°MO26293 Enregistrement n°18701199, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29 mars 2019 sous le numéro 201915439. Il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Houda Ben Amar Ep Toumi en qualité de gérante de la société à partir du 1er janvier 2018 pour une durée de cinq ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2022. Le gérant dispose des pouvoirs les plus étendus pour représenter et agir au nom de la société.

2020X00286SRLB2

Sté Tunisienne de Mosaïque "MOSART"

Sarl, Capital 40 000DT

I. Unique : 1206965V

Siège social : Au 2 rue du Sénégal, cité El Bassatine Laâouina 2046 la Marsa Tunis

Par PV des assemblées générales extraordinaires du 25/11/2015, 25/3/2016, 25/4/2017 et 25/4/2018, enregistrés successivement à la recette de la Goulette le 11/3/2019, sous le n°19701396, quittance n° M031016, n°19701397, quittance n°M031029, n°19701395, quittance n°M031041, et le n°19701394, quittance n°M031047, déposés au centre national du registre des entreprises, agence Mégrine le 6/02/2020, ont pour décisions :

- Approbation des bilans des années 2014-2015-2016 et 2017

- Quitus pour la gérante pendant toute cette période

- Cession des parts

- Nouveau actionnaire

- Démission de la gérante.

- Nomination de Mr Nabgha Mohaned Salem nouveau gérant

- Pouvoir à tout porteur de ce PV pour compléter et effectuer toutes formalités d'enregistrement, dépôt et publicité requises par la loi.

2020400364SRLB2

FLOWERS

SARL, au capital de 150.000 Dinars

24 Rue de l'Artisanat ZI Charguia 2 Tunis

ID : 0971007J

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29 janvier 2020, sous le numéro 20700637, quittance n°11456, il a été décidé de renouveler le mandat du Cogérant de la société FLOWERS, M. Ahmed Elyousfi pour une période d'une année commençant à partir de la date du 25 janvier 2020. La signature conjointe des deux cogérants M. Ahmed Elyousfi et M. Wassim Aydi est exigée pour tout acte engageant la société. Le procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 3/02/2020 sous le numéro 20208286.

2020400367SRLB2

FLOWER

SARL au capital de 4 353 600 Dinars

24 Rue de l'Artisanat ZI Charguia 21 - Tunis

ID : 005924 K

CNSS n°1365-07

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2020, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29 janvier 2020, sous le numéro 20700635, quittance n°11454, il a été décidé de renouveler le mandat du gérant de la société FLOWER, M. Ahmed Elyousfi pour une période d'une année commençant à partir de la date du 25 janvier 2020. L'assemblée générale ordinaire décide que pour tout document bancaire ainsi que pour les opérations postales de toutes natures, la signature conjointe du Gérant M. Ahmed El Yousfi et de M Hazem Ouerghemi, en sa qualité de Directeur Administratif et Financier, est exigée.

Le procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 3/02/2020 sous le numéro 20208284.

2020400368SRLB2

Mise à jour des statuts le 3/10/2018

SOCIETE FOR BETON SARL

Capital : 480.000 dinars

Bir Drouj Km 11 - 1110 Mornaguia

MF : 1305049 S

RC : B26129592013

Suivant acte sous seing privé en date du 3 octobre 2018 enregistré à la recette des finances à Mornaguia le 25 janvier 2019 sous n°19700200 Quittance n°M005413 déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 25 Février 2019 sous n°D261982013, mise à jour des statuts de La Sté FOR BETON.

2020400370SRLB2

SARL EIST

ZI St Gobain, Rue El Farabi 2033 Mégrine

Identifiant : 0644860S

Par PV d'AGE du 31/12/2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 13/1/2020 sous le n° 20500147, quittance M005151, les associés ont décidé à l'unanimité de :

- Approuver les états financiers pour l'année 2019 représentant les comptes définitifs de liquidation

- Approuver le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation

- Constater qu'aucune distribution ne peut être effectuée, en l'absence de boni de liquidation

- Donner quitus au liquidateur, Mathias WRZONCKI,

- Constater la clôture de la liquidation

Ce PV a été déposé au RNE de Ben Arous le 10/2/2020 sous le n°202010359.

Le présent avis est publié, conformément aux articles 46 et 48 du Code des Sociétés Commerciales.

2020400378SRLB2

Modification des statuts

De la société LUXURY HALL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000dt

Identifiant unique au registre national des entreprises : 1599613/D

Matricule fiscal 000MA1599613/D

Siège social : au Triplex rue de Lac de Toba les Berges du Lac Tunis

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 5/9/2019 enregistrée le 20/9/2019 à la recette des finances Albouhaira à Tunis sous le numéro 19706969 quittance n°M092738 décidant et autorisant la modification des statuts de la société en ajoutant Jalel Eddine Abdennebi nouvel associé détenant 33 parts sociales du capital et réduisant les parts de Ahmed Hbib à 34 parts sociales et Khaled Anzen à 33 parts sociales. Ainsi les statuts de la société ont été modifié en introduisant Jalel Eddine Abdennebi comme associé détenant 33 parts sociales et réduisant les parts de Ahmed Hbib à 34 parts sociales et les parts de Khaled Anzen à 33 parts sociales. En filigrane Les statuts ont été mis à jours et enregistrés à la recette des finances Albouhaira le 28/01/2020 sous le numéro 20700616 et quittance n°M009975.

Le PV de l'assemblée et les statuts post cité ont été déposés au registre national des entreprises le 6/2/2020 numéro de dossier 20209636.

2020400393SRLB2

Cession de parts sociales

De la société LUXURY HALL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 dt

Identifiant unique au registre national des entreprises : 1599613/D

Matricule fiscal : 000MA1599613/D

Siège social : au Triplex rue de Lac de Toba les Berges du Lac Tunis

En vertu de l'assemblée générale du 13/2/2019 dont le PV est enregistré à la recette des finances Albouhaira à Tunis sous le numéro 19701689 quittance n°M027193 autorisant la cession de 17 parts sociales de Ahmed Hbib à Jalel Eddine Abdennebi et en vertu de la deuxième assemblée générale tenue le même jour enregistrée à la même recette des finances sous le numéro 19701690 et quittance n°M027194 autorisant la cession de 16 parts sociales de Khaled Aanzen à Jalel Eddine Abdennebi, une cession a été conclue par l'acte enregistré à la recette des finances Albouhaira à Tunis le 13/3/2019 sous le numéro 19101741 Quittance M027990 cédant 17 parts sociales de Ahmed Hbib à Jalel Eddine Abdennebi et 16 parts sociales de Khaled Anzen à Jalel Eddine Abdennebi. Les PV des

assemblées et le contrat post cité ont été déposés au registre national des entreprises le 6/2/2020 Numéro de dossier 20209636.

2020400394SRLB2

Société Portefeuille Invest SARL

Capital social de 3.600.000 Dinars

Siège social : 20, Rue des Suffètes 1056 Carthage Byrsa

Identifiant Unique : 1106735A

1. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/7/2017 enregistré à la recette des finances de Carthage le 12/3/2019 sous le n°19800455 quittance n°M023204, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 4/4/2019 sous le n°20191684, les associés ont décidé :

- L'approbation des rapports d'activité et les états financiers des exercices 2009, 2010 et 2011

- L'Affectation des résultats des exercices 2009, 2010 et 2011 et quitus au gérant

- La nomination de la société Golden Audit & Management SARL en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

2. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/7/2017 enregistré à la recette des finances de Carthage le 12/3/2019 sous le n°19800454 quittance n°M023197, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 4/4/2019 sous le n°20191684, les associés ont décidé :

- L'approbation de la cession d'une part sociale au profit de la société Karthago group et agrément du nouvel associé.

- La modification des articles 6 et 8 des statuts.

3. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4/11/2019 enregistré à la recette des finances de Carthage le 13/11/2019 sous le n°19802039 quittance n°M075598, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 19/12/2019 sous le n°201997413, les associés ont décidé :

- L'acceptation de la démission de Mr Mbarek Khamassi de ses fonctions de gérant de la Société.

- La nomination de Mr Lotfi Ouerda en qualité de nouveau gérant de la Société pour une durée de trois ans finissant en novembre 2022 avec les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de ses fonctions conformément à la loi et aux statuts.

2020400395SRLB2

SALAMBO AGRI SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 801.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

M.F : 1642790/V/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28/1/2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene, 1082 Tunis le 5/2/2020 sous Qn°M011659 En°20500699

Les associés ont décidé d'augmenter le capital par un apport en numéraire. Le nouveau capital social est fixé à 801.000 DT.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1642790V en date du 13/2/2020.

2020400402SRLB2

«EXPERT AUTO»

SARL au capital de 1.800.000 Dinars

Siège social : 8 Rue 8601 Zl Charguia I

ID : 1170664P

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/2018, enregistré à la recette des finances de Charguia le 19/8/2019 sous le numéro 19705005 n° de quittance 83958, il a été décidé ce qui suit :

L'autorisation pour la cession de la société MY CAR de 1000 parts présentant la totalité de sa participation dans le capital de la société EXPERT AUTO à la société CHALLENGE HOLDING et l'agrément pour introduire CHALLENGE HOLDING comme nouvel associé dans le capital de la société EXPERT AUTO.

- Modification de l'article 6 des statuts.

Et suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12/9/2019, enregistré à la recette des finances de Charguia le 17/9/2019 sous le numéro 19705899 n° de quittance 90886, il a été décidé ce qui suit :

- Examen des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Quitus au Gérant ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Renouvellement du mandat du Gérant de la société, Monsieur Faiez Kechaou, pour une durée de deux (2) années à compter de la date du 20 septembre 2019.

Deux exemplaires de chacun de ces procès-verbaux sus mentionnés ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 02/10/2019 sous le n°201960621.

2020400413SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Assemblée générale extraordinaire

Suivant le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, enregistré le 14/10/2019 à la recette des finances de Menzeh 9 Tunis quittance n°87139, enregistrement n°19803871, établi entre l'ancien gérant Belhassen Belhassen et l'actuel gérant Leila Ben Amara de la société l'olivier bleu, société unipersonnelle à responsabilité limitée, matricule fiscal 1362535 X, au capital de cent mille dinars, il y a eu approbation de la cession de la totalité des parts sociales au profit de Leila Ben Amara et la nomination de Leila Ben Amara comme actuel gérant de la société et le changement de l'adresse du siège social de la société de l'ancienne adresse avenue Tahar Ben Amar centre X numéro 29 Menzeh 9 A Tunis à la nouvelle adresse 63 avenue Habib Bourguiba immeuble parnasse bureau 610 Tunis.

2020R00297SRUB2

Cession de parts sociales

Suivant l'acte, enregistré le 14/10/2019 à la recette des finances de Menzeh 9 Tunis quittance n°87137, enregistrement n°19103870, Belhassen Belhassen a vendu à Leila Ben Amara, la totalité des parts sociales de la société l'olivier bleu, société unipersonnelle à responsabilité limitée, matricule fiscal 1362535 X, au capital de cent mille dinars, siège social 63 avenue Habib Bourguiba immeuble parnasse bureau 610 Tunis, les parts sociales objet de la vente sont mille parts d'une valeur de cent dinars pour chaque part numérote de 1 à 100.

2020R00298SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par deux actes S.S.privé enregistrés à la recette des finances à Cité Ezzouhour, le premier le 22/2/2018 n° du Reçu M010158 n° d'enregistrement 18200321 (acte de vente moitié fonds de commerce) le deuxième 7/2/2020 n° du Reçu M1005833 n° d'enregistrement 20200170 (acte de vente le reste de fonds de commerce Mr Faycel Thabet a vendu la totalité du Fonds de commerce (Alimentation Générale par détails) sis à rue Mentaha n°39 Ezzouhour2052 à Mr Mohamed Elzaroui. Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile sis à rue 6713 n°22 Omrane supérieur Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication de la présente annonce au JORT. La présente annonce a été publiée au journal le Quotidien du 14/02/2020.

2020T00210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/2/2020, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 7/2/2020 quittance NP 015118 sous le numéro 20200732, Madame Jouda Bent Ali Ben Mohamed Hamdi, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00299805 délivrée le 16/6/2004 a vendu à Monsieur Ammar Ben Mohsen Ben Mohamed Ferjani titulaire de la carte d'identité nationale numéro 12631625 délivrée le 18/7/2013 tout le fonds de comnierce (café première catégorie) relatif au local numéro 3 et 4 angle avenue Hédi Khafcha et rue Bayrout-Ariana. Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT au cabinet de l'Avocat Maître Hela Ataya Rekik - Avocat à la cour de cassation sis au 04 avenue Taieb Mhiri - 2080 Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien le Temps en date du 13/02/2020.

2020T00215FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notariale du 16/01/2020 rédigé par le notaire maître Monia Bouzian et son accesseur enregistré à la recette des finances d'Ariana le 22/01/2020 quittance n°M008445 Mr Abdelhaweb Ben Mahmoud Laouini donne à son épouse Mme Afifa Bent Ahmed Mnif le fonds de commerce sis rue 2037 Ahmed Tlili n°42 Menzah 5 Ariana exploitée en tant que tout commerce vente les épices. Les oppositions sont acceptées au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 12/02/2020.

2020R00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 02/01/2020 enregistré à la recette des finances Ezzahra le 20/01/2020 sous le n° M002970 quittance n°20200123, la société MEGAONE, ayant l'identifiant unique 1523972L a vendu à La Société ELCTRO TUNIS, SUARL dont le siège social est à résidence 6, Résidence Rayéne Mourouj 6 Ben Arous - ayant l'identifiant unique n°1278118H, son fonds de commerce sis au local n°5 Immeuble Bouaaatour Seniet Choukeni Kilomètre 13.5 Route 1 Ezzahra Ben Arous à usage «vente matériel informatiques avec tous ses éléments matériels et incorporels. Las oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur La Société ELCTRO TUNIS, SUARL dont le siège social est au Résidence Rayene Mourouj 6 Ben Arous dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT. La publication aux journaux officiel Assabah et le Temps ont eu lieu le 17/02/2020.

2020R00277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé et signé par les parties le 30/01/2020 et enregistré à la recette des finances de Kélibia le 6/02/2020 sous le n°20200354 reçu n°M008357.

Vente d'un fonds de commerce et des droits y afférent consistant en un commerce de vente de pièces de rechanges et réparation automobiles exploité dans l'espace situé à Oued El Hajar Km 4 Route Tunis, Kélibia, Nabeul, Tunisie. Entre Monsieur Tahar Matoussi, Expert en Mécanique Générale et véhicules terrestres, titulaire de la CIN n°02169511, Identifiant Unique 0924348 P, demeurant à Rue El Ahnef Dar Chaaben El Fehri, Nabeul, domicile élu sis à immeuble Neapolis center Av. de France bureau n°5 - 4ème étage 8000 Nabeul en tant que Vendeur. Et la Société Expert Services Auto, ESA, Identifiant Unique : 1603744 W, S.A.R.L, siège social sis à Oued El Hajar Km 4 Route de Tunis, Kélibia, Nabeul, Tunisie, Représentée par son gérant Monsieur Abdelfattah Mhamdi, titulaire de la CIN n°06299048, demeurant à Rue Sadok Toumi Korba, Nabeul, En tant qu'Acquéreur moyennant un prix global de cent quatre vingt Mille Dinars TTC (180.000,000 D) les oppositions seront formulées entre les mains de l'avocat Maître Meddeb Mohamed Naceur sis à Imm. Kniwa 2ème étage Av. Mongi Bali Nabeul 8000, et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de la publication de la vente au J.O.R.T. La vente est publiée au journal «Alchourouk» du 15/02/2020.

2020R00292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/1/2020 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 27/01/2020 sous n° d'enregistrements 2020299 quittance n°M007251 société Ayadi pour les services agricoles a vendu à monsieur Ayadi Mohamed Hassen le fonds du commerce au local sis 40 rue de Tunis Jendouba. Toute personne désirant faire opposition sera reçue auprès de l'acheteur au local du fonds de commerce sis 40 rue de Tunis Jendouba délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 1/2/2015.

2020R00294FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat enregistré à la recette de Médina Eljadida le 13/02/2020 sous n°20200562 Saleh El Wedrini a vendu à Khaled Ouni, le fonds de commerce sis à 44 Rue Naceur Bey Ben Arous exploité pour le commerce vente des fruits secs. Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T. une publication est faite au journal Echourouk le 16/02/2020.

2020R00295FCCC2

Désistement du fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 01/02/2020 enregistré à la recette des finances du Jemmel reçu n°8527 le 3/02/2020 madame Zakia Farjallah entant que la veuve les héritiers de monsieur Wannes Mlayeh qui sont madame Zakia Farjallah entant que sa veuve, ses enfants : Hamida Mlayeh en son nom et entant que mandataire de son frère Samir par la procuration du 15/01/2020 et Laila Mlayeh et Marwa Mlayeh ont désisté à monsieur Kais Mlayeh la totalité de fonds de commerce enregistré dans le registre national des entreprises sous le numéro : 1186612 H avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité comme un café de première catégorie, nommé café 20 mars, sis à route de ceinture à Jemmel, gouvernorat Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur même à l'adresse du fonds de commerce désisté dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis est paru au journal quotidien Le Quotidien du 13/02/2020.

2020S00159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de promesse en date du 14/7/2011 enregistré à Sousse rue 3 septembre le 23/10/2017 sous le numéro 17202204 et par le jugement n°65616 promulgué de la cour d'appel de Sousse en date de 18/06/2019 Monsieur Ramzi Ben Abdelhamid Chouchene a vendu sous toutes les garanties juridiques et de fait à monsieur Mohamed Ben Hédi Eltaief le fonds de commerce dite "cafeteria TUNERIF" exploité au local sis à la rue du faculté devant imprimerie Lemhiri - Boukhzar - Bouhsina 6 - Sousse destiné salon de thé et pizzeria, toute opposition doit être déposée chez maître Krizi Abdelaziz - avocat à Sousse - avenue Yasser Arafet - Sahloul dans les 20 jours à partir de la parution de cette annone au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk du 13/02/2020 et Le Quotidien du 13/02/2020.

2020S00160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite d'un acte sous seing privé daté le 29/1/2020 et enregistré à la recette des finances de Jemmel le 3/2/2020 sous le numéro 20200254, volume M008639, Monsieur Salah Mensi a vendu tout le fonds de commerce numéro 11 «épicerie», situé à rue de Bechir Sfar 5020 Jemmel à Monsieur Sofien Skab.

Toutes les oppositions doivent être déclarées au sein de vendeur situé au siège de vendeur à la cité Fadhel Ben Achour numéro 7 Jemmel dans un délai de 20 jours. Un extrait de cette annonce a été publié à journal «Chourouk» daté le 6/2/2020.

2020S00163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à Sousse le 5/2/2020 enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira le 5/2/2020 n°20200254 quittance n°7228 M Adel Fatehallah titulaire de la carte d'identité n°05541311 a vendu à Mr Walid Jamali titulaire de la carte d'identité n°08428490 un fonds de commerce situé à Rue 20 Mars Kalaa Kebira moyennant la somme de 30.000.000, toute contestation doit être adressée au vendeur rue Taieb el Mhiri Kalaa Kebira publiée au journal la Presse.

2020S00169FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date 02/02/2018 enregistré à la recette des finances de Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 02/10/2019, quittance n°MO64417, Mr. Hassen Ben Ezine Mohamed CIN° 08274266 a vendu le fonds de commerce (Kanonprint), registre de commerce n°B1010842018, son siège social est situé 6 Rue Al-Hurriyah Kairouan 3111, à Mr. Anouer Ouled Ben Ahmed CIN 09435201 tous les actifs commerciaux exploités dans l'activité de services informatiques et bureautiques situés sur la route de la ceinture, Boukhzar Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 5/02//2020.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur sis à la route de la ceinture, Boukhzar Sousse.

2020S00171FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par les parties en date de 02 et 08 Août 2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 25/10/2019 (quittance n°M133244 enregistrement 192024952). La société Immobilière et Touristique de Tunisie, société Anonyme, à l'identifiant unique au registre national des entreprises n°2059E sis à Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Sousse; a vendu à la société ARMANI HAMMAMET, SARL, inscrite au registre national des entreprises, IU n°1625397R sis à Avenue Abdelhamid El Kadhi 4000 Sousse;

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant qu'Hôtel 4 étoiles connu sous le nom «Hôtel el Mouradi Beach» sis à la Zone touristique Hammamet Nord gouvernorat de Nabeul.

L'acquéreuse a élue domicile à l'occasion de cette vente au lieu ou est exploité le fonds,

Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au JORT entre les mains de Maître Akram Khalfallah, avocat associé à la société «Gribaa - Driss- Khalfallah avocats et Conseils» IU n°1367782H, sis à l'immeuble Houda 7ème étage avenue Mohammed Maarouf Sousse.

Cet avis est publié au journal Echourouk du 13/02/2020.

2020S00172FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 12/9/2019 sous n°19204239 Quittance n°M088998. Mr Naoufel Ben Abdeljalil Dammak, titulaire de la CIN n°00344540, demeurant à Résidence Omane 8 Cité El Ghazéla - Ariana Nord - Ariana a vendu et cédé à la société «BMO» Suarl, (I.Unique : 1131702/K) représentée par son gérant Mr Naoufel Ben Abdeljalil Dammak a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local exploité commerce meuble et ameublement avec leurs éléments corporels et incorporels sis à n°3 Av. 14 Janvier - route de la plage 4011 Hammam Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 14/02/2020.

2020S00173FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à l'acte sous-seing privé 5 février 2020 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 6/02/2020 (n° d'enregistrement 20200385 - n° de quittance M007366), Ramzi Ben Tawfik Ltayef (demeure à la rue Ali Belhouan Ezzahra, Mahdia), a vendu à Wassim Ben Hédi Chouk (demeure Rue Om Kaltoum, Hiboun Mahdia) l'intégralité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels qui est un café de première catégorie appelé «Café EZITOUNA» situé à rue Habib Bourguiba Hiboun Mahdia. Le délai de l'opposition est de 20 jours à partir de la publication de cette vente au Journal officiel de la République Tunisienne. Le domicile élu pour l'acceptation des oppositions est le cabinet de l'avocat Montassar Cherif situé au Rue Habib Thameur, Mahdia. La vente a été également publiée aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 8/02/2020.

2020S00175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing du 4 février 2020 à la municipalité de Ksar Helal, enregistré à la recette des finances de Moknine le 10 février 2020 quittance n°M09118 n° d'enregistrement 20200296, Me Saiida Sassi a vendu à Mr Fakhri Bennasr la totalité du fonds de commerce qui s'agit d'une boutique pour l'exercice de commerce situé à n°2 espace Dahmouni rue la République 5050 Moknine ; les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur et l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions.

Annonce publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien.

2020S00176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 24 janvier 2020 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 27 janvier 2020 sous n°20200271 quittance n°55000, Mme Amina Bent Khalifa Ben Mabrouk Abdelwahad titulaire de la CIN n°03984881 a vendu à Mr Adem Ben Mohamed Ben Ahmed Jemmali titulaire de la CIN n°09391118 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sise au local situé à Mahdia sur l'angle de l'avenue Habib Bourguiba n°131 et rue dar Echouaich destiné au commerce de vente des vêtements en détails.

Toutes oppositions doivent être adresser au domicile de l'acheteur situé 64 rue Haj Mohamed Masmoudi Mahdia, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tuisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» le 8 février 2020

2020S00186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par le Maître Faouzia Ncib et selon l'acte authentique daté de 9/01/2020 sous le numéro 20200088 enregistré à la Recette des Finances de Gsar Gafsa selon quittance numéro M002194 Madame Salwa Bent Mouhamed Essghayer Ben Liifa Elhajji son numéro de C.I.N est 06219210 a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à Gafsa Elmahatta Elgsar à Monsieur Mouhamed Ben Abidi Ben Mouhamed Ben Masoud son numéro de C.I.N est 06220380 habite à Cité Ennour Gafsa.

Après la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur Madame Salwa Bent Mouhamed Essghayer Ben Liifa Elhajji habitant à Edwali Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable.

2020X00280FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Mr. Heni Ben Abdejalil Sallemi avise que les héritiers de son grand père de *sa mère* feu Ettaher Ben Abid El Jaoua qui sont son épouse Fathia bent El Habib Derbel et ses deux filles Fathia et Ahlem quit lui ont donné la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de cuirs et matières premières pour fabrication de Chaussures en gros et en détail avec tous ses composants tel que clientèle, machines, réputation commerciales et annonces publicitaires exploité dans trois magasins à l'ancienne médina de Sfax le premier d'ouverture nord, le deuxième d'ouverture Sud à la rue Mongi Slim Kassaria 16 et le troisième d'ouverture Est consacré dépôt au Souk El Okba. La totalité du bien donné est estimée à quatre millions de dinars et ce suivant acte

de donation notarié dressé par les notaires Wassim Karoui et Mohamed Wali daté du 7 février 2020 enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarrouk Sfax en 2020.

Les oppositions doivent parvenir au bureau du Notaire Wassim Karoui sis à la rue des Notaires Kassriat El Ochor dans un délai de 20 jours de la date de l'apparition du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne. Toute opposition hors délai sera rejetée. Ce même avis a été publié au journal quotidien Echourouk en date du 14 Février 2020.

2020X00285FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16/1/2020 enregistré à la recette des finances Eddenden à la date du 20/1/2020- Enregistrement n°20200269 - quittance n°M006621- Ktila Nissrin a vendu à Mohamed Salim Trabelsi tout le fonds de commerce Lidoo PLUS sis à résidence Saiida n°3 situé à Manouba Elwosta - Manouba.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur Mohamed Salim Trabelsi sis à résidence Saiida n° 3 situé à Manouba Elwosta - Manouba dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk paru le 20/1/2020.

2020400365FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente signé et légalisé à la municipalité de Bizerte le 27 Janvier 2020 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 28 Janvier 2020, enregistrement n°20200597 et quittance n° M008494, M. Ridha Ben Mohamed Rezgui titulaire de la CIN n°01499583 a cédé pour son compte et pour le compte de M. Hamadi Ben Mohamed Rezgui titulaire de la CIN n°01503186 et M. Yassine Ben Mohamed Rezgui titulaire de la CIN n°05623532 et M. Atef Ben Mohamed Rezgui titulaire de la CIN n°05642819 par procuration signée et légalisée le 30/12/2019, à Mme Anissa Bent Jalloul Hajri titulaire de la CIN n°08940155 pour son compte et pour le compte de M. Amer Ben Jalloul Hajri titulaire de la CIN n°08112898 par procuration signée et légalisée le 29/12/2019 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local destiné pour toutes les activités commerciales, sis à 36 Rue Constantino Bizerte. Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur à son adresse sis au lotissement Lazzem n°3 Ain Mariem Bizerte dans les vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis de vente a été publié au journal «Al Chourouk» du 02 Février 2020.

2020400369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 23/01/2020 enreg. à la recette des finances Les Berges du Lac le 28/01/2020 sous n°Mo9818 quittance 20200610, Mr Mohamed Mourad Chabchoub a cédé à Mme. Sawsen Chabchoub la totalité du fonds de commerce (Bijouterie) (éléments moraux - matériels) sis au 18 rue du Lac victoria Les Berges du Lac, R-En°W0383679. La vente a été publiée aux journaux "La Presse et Essahafa" le 8/02/2020. Les oppositions devront intervenir dans les 20 jours suivant cette publication à l'adresse de vendeur sis au n°19 rue Ahmed Rami, Le Belvédère - Tunis.

2020400375FCCC2

Contrat de cession de bail

En vertu d'un contrat de cession de bail conclu le 17/01/2020 et enregistré auprès de la recette des finances de la Chebba le 24/01/2020, quittance M003740, enregistrement 20200070, les héritiers de feu Rachid Ben Taeib Ben Mansour et les héritiers de feu Najib Ben Mansour qui sont : Assya Slama et Taeib Ben Mansour, Souad Naiiri, Taieb Ben Mansour, Nafissa Ben Mansour et Zouhair Ben Mansour. Ont vendu le droit de bail d'un local situé dans la cité commerciale Chebba, pour un montant total de quarante mille dinars (40.000,000 dt) à Jalila Jribi. Les oppositions seront adressées au cabinet du Maitre Radhouane El Ayba, dont son bureau sis rue lac Victoria, lac des cygnes Bureau B2 Les berges de Lac Tunisie.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk le 13/2/2020.

2020400379FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 31/01/2020 et enregistré à la recette des finances Le Bardo en date du 7/02/2020 (enregistrement 10548/quittance 20200464), Mme Ibtissem Ben Khedher demeurant au 08 rue Istikama Khaznadar Tunis, a vendu à Mr Aroussi Othmani, demeurant au 26 rue 4676 Cité Assalama Ezzahrouni Tunis, tout le fonds de commerce sis au 8 rue Istikama Khaznadar Tunis (boulangerie). Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur. Cet avis a été publié au journal Alchourouk, en date du 14 février 2020.

2020400388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/1/2020 enregistré à la recette des finances d'Ariana Cité Administrative le 30/1/2020 quittance n°MO12147, n°d'enregistrement 20200586, Monsieur Mohamed Amine Ben Mongi Ben Bouzid El Hosni vend à Monsieur Abderrahmen Ben Mustapha Ben Allala Assaddour et à Monsieur Salah Ben Khaled Attiber un fonds de commerce situé au 4 Rue Habib Thameur l'Ariana pour l'exercice de tout commerce.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Abderrahmen Ben Mustapha Ben Allala Assaddour à son domicile sis à l'Immeuble n°8 App n°8. 3éme étage Rue du Canada le Belvédère Tunis à partir de la parution du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 12/2/2020.

2020400389FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp établi par Maître Henda Naffeti, signé le 31/12/2019, enregistré à la R.F de sidi Hssine le 4/02/2020 sous le n°M012091 quittance n°20200422, M. Saber Hamemi cède à M. Naserdine Ben Ahmed el Haj Ahmed et Mme. Sarra Bouzaine tous le fonds de commerce exploité dans la vente du prêt à porter au n°40 rue des palmiers, el Zahrouni, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions seront faites auprès des acheteurs ayant domicile au n°13 rue Fatma el Zahra, cité Bougatfa, Sidi Hssine dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT. Cet avis a été publié au journal el Chourouk le 8/02/2020.

2020400391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente enregistré à la recette des finances Cité Ettadhamen le 23-01-2020 sous le n° 20200279 Quittance n°M009355, Société SPAM MF0960465Y a vendu la totalité du fonds de commerce situé à 3 km Route de Bizerte Cité Ettahrir Tunis à la société SPAM STAR ETTAHRIR. Les oppositions doivent être déposées entre 3 km Route de Bizerte Cité Ettahrir Tunis. Cet avis est paru dans la journal Echourouk le 14/2/2020.

2020400397FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika en date du 4/02/2020 sous quittance n°M08281 enregistrement n°20200302, Mme Houria Bouchiba a vendu à Mr Tarek Ben Rejab la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 28 rue Sidi Sridek El Hafsia Tunis, exploité dans l'activité d'alimentation générale.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et الشروق en date du 13/02/2020.

Les oppositions éventuelles seront recevables à l'adresse du fonds de commerce soit au n°28 rue Sidi Sridek El Hafsia Tunis, dans un délai de vingt jours au maximum à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2020400400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/10/2019 rédigé par maître Rafik Ben Amor, avocat à la cour de cassation domicilié au 01 Rue Kamel Atatürk - Tunis enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 11 octobre 2019. Reçu n°M068312, enregistrement 19202885, Monsieur Mohamed Ben Ammar Ben Allala Hamdi, CIN 08701895 vend à son épouse Faten Bent Hamadi Ben Hssan Zwabi, CIN 07900731, Tout le fonds de commerce constitué par ses éléments matériels et immatériels exploité pour la vente de légumes et poulets sis au n°13 Rue Dar Chaaban- Borj Louzir- Ariana.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Mohamed Ben Ammar Ben Allala Hamdi dans un délai n'excédant pas 20 jours à dater de la publication au Journal officiel de la République Tunisienne. Cette publication est parue aux journaux : Echourouk et le Quotidien le 26/11/2019.

2020400401FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11 et 13 juillet2013, enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 12/9/2013 quittance n°M055548 enregistrement n°13204574, M. Lasaad Ben Said Ben Salem Esoudi, vend la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de fruits secs, sis à La cité El Wahat «OASIS» l'Aouina 2045 Tunis, à M. Abd Laziz Ben Mouhamed Ben Ahmed El Messoudi.

Les oppositions sont recevables dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T, entre les mains de l'acheteur et au lieu du fonds de commerce sis à la cité El Wahat «OASIS» l'Aouina 2045 Tunis.

Cet acte a été publié au journal «La Presse» en date du 19/9/2013.

2020400416FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp du 24/12/2019, enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 31/12/2019, quittance n°M165011, enregistrement n°19308639, Mr Marwan Boukhchina a loué à Mr Aleddine El Amri la totalité du fonds de commerce destiné l'activité Fast-food et Pizzeria, exploité dans le magasin n°7, sis à la résidence Jugurtha, rue Mehrez Chairat Ennaser 2, Ariana, avec ces éléments corporels et incorporels, cette location est consentie pour une période de trois années commençant le 01/01/2020 et finissant le 31/12/2022. La présente annonce est parue aux journaux le Quotidien et Echourouk du mercredi 12/02/2020.

2020T00211FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte SSP en date du 26/11/2018 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 3/4/2019, quittance n°M031000 sous le n°1930483, Mr Marouen Ben Ahmed Azzabi CIN°07326605 a loué à Mr Sayed Ben Adel Essghaier CIN°04839369, la totalité du fonds de commerce qui consiste à un Café restaurant à titre de gérance libre sis au n°15 rue Ibn Tafragine Tunis pour une période d'une année renouvelable à partir du 01/12/2018.

Cet avis est publié au journal La Presse du 15 Février 2020.

2020T00213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 30/8/2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 4/9/2019 (n° de quittance M113968, n°d'enregistrement 19304000) Mr Chaker Elbir (cin 01608681) a loué à Mr Mohamed Nabil Elbir (cin 09805978) le fonds de commerce (vente de prêt à porter sis à 47 avenue La République Hammamet et ce pour un an renouvelable du 1/9/2019 à 31/8/2020.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echorouk et le Quotidien du 13/02/2020.

2020R00269FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 29/1/2020 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés le 7/2/2020 quittance : 8801 enregistrement : 20300992 rédigé par maître Nabil Chamtouri avocat à Gabès. Mr Hadi Ben Mahmoud a donné en location à la société générale d'équipement "SOGEQ" l'ensemble d'un fonds de commerce de vente des pompes d'eaux et des pièces exploité à avenue Mohamed Ali 6000 Gabès ville Gabès 443 et pour une durée d'un ans commençant le : 1/2/2020.

2020X00292FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par contrat de location en date du 27/01/2020 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 27/01/2020 sous le n°20300265 quittance n°5769 Riadh Oun titulaire de la cin n°05044154 demeurant à cité Habib 06 rue Jaber Ibn Hayen Ben Arous a loué à Ghofrane Sfar titulaire de la cin n°11659411 demeurant à n°01 bis et 02 rue Kelili le fonds de commerce destiné à un fast-food et salon de thé sis à Tunis rue Nelson Mandela n°51. Cet avis a été publié le mercredi 5/02/2020 au journal Assahafa et le jeudi 06/02/2020 au journal la Presse.

2020400366FCCC3

Fin d'un contrat de Gérance Libre

La société OLA ENERGY TUNISE (Libya Oil Tunisie anciennement) ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, identifiant unique n°0004970, affiliée à la CNSS sous le n° 937 64, informe les tiers que le contrat de gérance libre conclu avec Monsieur Mohamed Lahbib Ben Abdallah Laabidi, commerçant, demeurant à l'Ariana au 7 rue 4618, El Harairia Ezzouhour, Tunis, Identifiant unique n°1305428A, portant sur la location gérance d'un fonds de commerce consistant en une station service sous les couleurs «OILBYA» sise à Cité Ennour 2040 Radés, a été résilié le 26/10/2018 et ce, en vertu d'un acte de résiliation enregistré à la recette des finances de Radés le 9/1/2019 sous le n°20300027 quittance n°MO00699.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le temps et Essabah du 14-2-2020.

2020400381FCCC3

Fin d'un contrat de Gérance Libre

La société OLA ENERGY TUNISE ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n° B174191996, identifiant unique n°000497Q, affiliée à la CNSS sous le n° 937-64, informe les tiers que le contrat de gérance libre conclu avec Madame Mannena Bent Makhlouf Ben Ayed veuve BOUSETTA, commerçante, demeurant à Bartou, Grombalia Nabeul, Identifiant unique 270732H, portant sur la location gérance d'un fonds de commerce consistant en une station service sous les couleurs «OILIBYA» sise à Grombalia sur la GPI vers Tunis, a été résilié le 1-11-2017 et ce, en vertu d'un acte de résiliation enregistré à la Recette des Finances de Grombalia le 6-3 2018 sous le n°18300704 quittance n° MO20758.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le temps et Essabah du 14-2-2020.

2020400382FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés le 5-9-2019, sous le n° 19302201 Quittance M063411, la société LIBYA OIL TUNISIE (actuellement Sté OLA ENERGY Tunisie), ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, affiliée à la CNSS sous le n°937-64, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Stations services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins - Berges du Lac2 - 1053 Tunis, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OILIBYA "sise à Mallaha Cité Enuour Route Expresse Goulette - Radés, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 salle des ventes, au bureau, 1 salle des machines et 1 local pour les pompistes, de nuit, 1 local pour les vidanges, 1 dépôt et une aire de distribution des carburants comprenant un auvent à trois pieds.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée, commençant le 1 novembre 2018, prenant fin moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire ou remis en main propre contre décharge.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 14/2/2020.

2020400383FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des finances les Berges de Diar Elwafa Sfax le 29-11-2019 sous le n° 19305721 Quittance 114397, la société OLA ENERGY TUNISIE, ayant son siège social à l'immeuble Horizon avenue de la bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, affiliée à la CNSS sous le n° 937-64, a confié en gérance libre à la société D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS-SERVICES "SAGESS" dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon avenue de la bourse cité les Pins - Berges du Lac2 - 1053 Tunis, Registre de Commerce n°B01193532016, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous marque "OILIBYA" sise à Sfax route de Gabès km 0.5, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 salle des ventes avec un bureau, 1 salle des machines, 2 WC, 1 vestiaire, 1 shop, 1 café et 1 dépôt.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée, commençant le 1er avril 2019. Il pourra être mis fin, à tout moment moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire, ou en main propre contre décharge.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 14/2/2020.

2020400384FCCC3

Avis de location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances les Berges de Grombalia le 16/12/2019 sous le n°19303427 Quittance M090147, la société OLA ENERGY TUNISIE, ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse, Cité. Les Pins Les Berges du Lac2 - 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, affiliée à la CNSS sous le n°937-64, a confié en gérance libre à la société EL MAJID dont le siège social est sis à l'avenue de la paix, 8030 Grombalia identifiant unique 1611633L, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous marque "OILIBYA" sise à Grombalia sur la GP1 vers Tunis comprenant notamment 2 baies de lavage, 1 shop, 1 bureau gérant, piste avec auvent.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée, commençant le 18 3-2019 et finira le 17/3/2021. Il pourra ymétre fin, à tout moment moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire; ou en main propre contre décharge;

Le présent avis a été publié dans les quotidiens le Temps et Essabah du 14-2-2020.

2020400385FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche, le 13/4/2017, quittance n° M035662, enregistrement numéro 17302367, la société GEST SARL, RC : B0116112004 a loué à la société Lafayette SARL 1508431 W, le fonds de commerce de l'Hôtel Lafayette Sise 30 Rue de Cologne Tunis.

Cette Annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 12/2/2020. Les oppositions doivent être déposées entre les mains de maître Nabil Farah Avocat auprès de la cour de cassation Colisée 5 Avenue Habib Bourguiba Mornaguia.

2020400387FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 26/3/2019 enregistrée à la recette des finances Rue Nelson Mandela le 7/5/2019 quittance n°46556 enregistrement n°19301289. Mr Mohamed el Mehdi Ben Mondher Ben Hssine a loué un fonds de commerce d'une Pizzeria, sise à 15 Rue El Hind Tunis à Mr. Neder Ben Najim Ben Youssef Tej.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 20 février 2020.

2020400414FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Association des anciens du lycée technique de Makthar

Adresse : Cité du Stade 2- Makthar

Objet : Culturel et social.

Objectifs :

- Réunir les anciens du lycée où qu'ils soient : en Tunisie et à l'étranger.

- Œuvrer à réaliser des projets et à collecter des informations en vue de construire le fond historique du lycée.

- Participer aux travaux bénévoles dont bénéficie le lycée.

Membres :

Président : Soltane Sakrani

Secrétaire général : Chakib Belguith

Trésorier : Mustapha Zammel.

2020T00181APSF1

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Association Tunisienne de Karaté - Itosu - Ryo - La Marsa

Siège social : Rue Abdelkrim Khattabi n° 52 Gammarth 1057

Objet : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques et les faire progresser au plus haut niveau sportif et éthique.
Spécialité : Karaté - Itosu - Ryo

Président : Khaled Aouadi

Membres : Mohamed Ali Aouadi - Achour Dridi - Noureddine Seghaier - Samir Ltaief.

2020T00209APSF1

Assemblée générale constitutive Syndic Diar El Menzah

A la date du 19 juin 2019 a été constitué le syndic des habitants de la résidence Diar El Menzah et a été enregistré à la recette des finances de Cité Ettadhamen sous le n°19702386.

A été nommé Président du syndic : Monsieur Issam Ben Mohamed Riahi

Trésorière : Mme Olfa Bent Rachid Elloumi

Secrétaire Général : Monsieur Anis Ben Younes Ben Jemaa.

Le Syndic Diar El Menzah a eu l'accord de municipalité M'nihla sous le n°264 daté du 13 janvier 2020.

2020R00270APSF1

Constitution du syndic de la copropriété de la résidence HABIBA

A l'effet de la tenue de l'assemblée générale constitutive et en présence des propriétaires de la résidence, et selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 5/12/2015 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 17/12/2015 sous le n°15805425 reçu n°M082927.

Le Syndic des copropriétaires de la résidence HABIBA, sis au Lot AFH HC506 situé à El-Mourouj 6 est créé, et le bureau syndical est constitué comme suit :

- Mr. Moez Dachraoui : Président

- Mr. Amine Zahmoul : Trésorier

Messieurs et mesdames : Aymen Rhayef, Mehrez Nasseri, Zakia Wertani et Hamza Dridi en tant que membres.

2020R00271APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : LA SAISON BLEUE

Catégorie : Association de développement.

Siège social : Immeuble El Bouhaira, 6, Rue du Lac Biwa - Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie.

Objectifs :

- La réalisation ou la participation au développement des activités côtières et maritimes,

- La réalisation ou la participation au développement de l'économie bleue durable,

- La réalisation ou la participation aux actions en faveur de la prise de conscience des enjeux de l'environnement maritime durable,

- L'organisation du Forum de la Mer.

Conseil d'Administration de l'Association :

Présidente : Madame Rim Nadia Ben Zina.

Vice-Président : Monsieur Mahdi Ben Haj.

Secrétaire Général : Monsieur Mohamed Fathi Belkahia.

Trésorière : Madame Emna Ben Amor Dimassi.

Membre : Mme Thouraya Elfazaa.

2020R00280APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Jeunes Leaders

Catégorie : Général

But : Activer le rôle de la jeunesse

Siège : Rue Al Aghadir - Khézama Est 4051 Sousse

N° et Date de déclaration : RR268725768TN du 14/5/2019

Président : Hichem Ben Mariem

Secrétaire Général : Bilel Marzouk

Trésorier : Amine Ben Amara.

2019S00896APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Locale de Promotion des Handicapés à Kalaa Kébira - Sousse

Objet : Social

But : Contribuer à la prise en charge des personnes handicapées de toutes sortes d'handicapes et les aider à améliorer leurs conditions matérielles et sociales et contribuer à l'orientation des jeunes handicapés dans le domaine économique et social, la participation à des expositions et des activités culturelles.

Siège : Cité Ennozha 4060 Kalaaa Kebira - Sousse.

Déclaration et date du dépôt : N°RR239172894TN du 7/02/2020

Président : Fathi Jaballah

Secrétaire général : Mohamad Jamel Khelifa

Trésorier : Lotti Ben Ameur.

2020S00162APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association NOUR pour le patrimoine à Sidi Bouzid

Objet :

- Valoriser le produit régional

- Encourager l'innovation de nouveaux produits, tapis et margoum Encourager les jeunes a sauvegardé l'artisanat.

Siège social : Cité Nour Ouest Rue Ibn Haythem Sidi Bouzid

Comité :

Président : Salah Afi

Secrétaire général : Yousef Afi.

2020S00167APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Nefzawa pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

Siège : Institut supérieur des études technologiques de Kébili

Objectifs : Participation au développement de l'enseignement supérieur et la valorisation des résultats de la recherche scientifique et technologique.

PV. N°007442 du 10/12/2018.

Membres :

Président : Khalifa Dabbek

Secrétaire général : Chaouki Touati

Trésorier : Ikbel Nacer.

2020X00173APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association culturelle Beni Mhemad

Objectifs : La culture

Siège social : Beni Mhemad Kébili Sud

Bulletin de dépôt : N°11398 le 9-5-2019

La structure administrative :

Le président : Mervat Bougna

Le secrétaire général : Khalil Chetoui

Trésorière : Halima Chetoui.

2020X00271APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association du festival de théâtre scolaire à Maharès.

Siège social : Circonscription des écoles primaires à Maharès.

Objectifs :

- Contribuer à la promotion de l'enseignement de la langue française.

- Contribuer à l'incitation des enfants à la lecture.

PV : 292625822 le 15/11/2019

Président : Ahmed Ben Abdallah

Secrétaire général : Imed Bannani

Trésorier : Boubaker Rekik.

2020X00304APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du PV de la réunion extraordinaire du bureau du syndic de l'immeuble "Le casino" de La Goulette tenue le 4 mars 2019 enregistrée à la recette des finances de La Goulette le 21 mars 2019 numéro 19701660 reçu numéro 36927, tous les présents ont accepté la démission de Monsieur Mohamed Imed Mahjoub du poste de président du Syndic et ont élu Monsieur Maher Ben Guiza nouveau président.

2020400380APSF2

Adoption d'une décision d'assemblée générale

Suite à la tenue de l'assemblée générale des Copropriétaires de la Résidence Zohra située à la cité Ennasr (Ariana) en date du 5 janvier 2020, et l'enregistrement du procès-verbal de la réunion à la recette des finances de l'Ariana sous le

n°20800812 le 5 février 2020, il a été décidé de changer les membres du Syndic comme suit : maintien de Mr Karim Abdi au poste de Président du Syndic, et nomination de Mr Mohamed Nader Abidi au poste de Trésorier, et ce à partir du 1er avril 2020.

2020400396APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude Maître Thameur Bargui

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante Moufida Ben Saad titulaire de la CIN n°05123175 demeurant à Gandoulia Chrifette Soliman en tant que créancier.

Partie saisie : Taher Herichi titulaire de la CIN n°01755501 demeurant à Cité AFH Barreket Sahel Hammamet.

Avocat poursuivant : Maître Thameur Bargui Avocat à la cour de cassation Rue 18 janvier Grombalia titulaire de CIN 05130901 MF 785827Z 7000/A/P.

L'immeuble saisi : 84285.714 parts indivises correspond à 84285.714 m² de la propriété dénommée Jouibia objet de titre foncier n°639399 Nabeul composé d'un terrain clôturé où il a été planté des oliviers et construit une maison de 114 m² et une autre de 64 m² et un bassin de 144 m².

Mise à prix : 277 519,285 Dinars outre les frais de poursuite lieu et date de la vente le lundi 9/3/2020 au tribunal de première instance de Grombalia à 9 h et suivants. Il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du chambre de vente au tribunal de première instance de Grombalia ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigner le tiers de la mise à prix.

2020R00275VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Bel Hadj Ali Houda

Avocat à la cour de cassation

Av. de l'environnement Menzel Temime

Créancière : Madame Ben Slimene Samira cin n°05128257 domiciliée à Hamem Leghzez, Nabeul

Débiteur saisi : Monsieur Ben Hafsa Noomène cin n°6252266, domicilié à Dar Allouch, Hamem Leghzez, Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Bel Hadj Ali Houda avocat à la cour de cassation.

Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) la totalité de 1074.625 parts de l'immobilier enregistré et nommé "kitaat el horria" objet du titre foncier n°570801 Nabeul, constitué par la parcelle n°B406, sis à Machiakhet Hammam Leghzez, Dar Allouch, gouvernorat de Nabeul, une superficie blanche rectangle, sans implants, exploitée pour planter des légumes de saison.

Mise à prix : trente et un mille et trois cent cinquante dinars (31.350.000d).

Les créanciers hypothécaires : hypothèque de 1.000.000d, inscrit le 21/02/2001 (volume Nabeul 20 n°77), accordé à la banque national agricole.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi seize Mars deux mille vingt (16/3/2020) à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9h du matin.

Visite : tous les jours, pendant les heures du travail.

Observations :

1/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le Gouverneur de Nabeul.

2/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Nabeul.

3/ Chaque enchérisseur doit se faire représenter par un avocat.

4/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant, Maître Bel Hadj Ali Houda, pendant les jours et heures ouvrables.

2020R00284VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une sommation tenant lieu d'une saisie immobilière

Maître Gammoudi Dalila

128 rue Bechir Sfar Mahdia

Tel : 99 270 470

Poursuivant : Mohamed Salaheddin Ben Mohamed Ben Ali Mnassar, carte d'Identité Nationale n°03900791 son domicile élu le cabinet de maître Gammoudi Dalila, 128 rue Bechir Sfar Mahdia.

Partie saisie : Hédi Ben Mouhamed Salah Ben Mohamed Chabbeh, carte d'Identité Nationale n°00445785 son matricule fiscal non disponible, demeurant rue Zaytouna, Zgana, Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Gammoudi Dalila 128 rue Bechir Sfar Mahdia.

Immeuble à vendre : il s'agit d'une parcelle de terre clôturée donnant sur le sud équipée de deux portails, l'un métallique, l'autre en bois. Elle est située au «zghana kidma» à l'intérieur de périmètre communale de Mahdia arrondissement Ezzahra, délégation et gouvernorat de Mahdia, comprenant dans sa partie Est un local à usage d'habitation fermé, ayant un balcon ainsi qu'un ensemble des pièces d'une longueur de 13 m et de largeur de 5.85 m. Ladite parcelle comprend ainsi un pied d'olivier et un citronnier. Elle est délimitée au sud par les héritiers Zegnani, à l'est et l'ouest par les héritiers Chabbeh, au nord par une voie publique.

Mise à prix : Soixante quatre mille trois cents quatre vingt dinars (64.380.000) selon le rapport de l'expert à neuf heures du matin à l'audience des saisies du tribunal de 1ère instance de Mahdia par Maître Gammoudi Dalila.

Date et lieux d'adjudication : lundi 9/3/2020 à neuf heures du matin à l'audience des saisies du tribunal de 1ère instance de Mahdia par maître Gammoudi Dalila.

La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours pendant l'horaire du travail.

2020S00161VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le mercredi dix huit Mars 2020 devant la chambre immobilière au tribunal de l'instance de Monastir à 9H du matin

Le demandeur poursuivant : Mohamed Ben Othman Kabboudi demeurant avenue Habib Bourguiba Zaout Kontech Djemmel.

La partie saisie : Mohamed Mhenni demeurant 11 avenue de la République Sayada.

L'avocate poursuivante :

Maître Imen Ben Mbarka Rue Farhat Hached Beni Hassen.

Objet de la vente : La totalité des parts indivises consistant le un quart de l'immeuble rez-de-chaussée sise Avenue Habib Bourguiba Sayada.

Mise à prix : Cent soixante six mille deux cent dinars 166200.000.

Visite de lieu : La visite du lieu peut se faire chaque jours sans restriction particulière de 9H du matin à dix heures pour plus de renseignement contacter l'avocate poursuivante ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposée le cahier de charge.

2020S00164VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivants : 1- Chokri Haj Mbarek 2- Mohamed Abaibi 3- Alhabib Kortass 4- Amira Youzbachi 5- Ebtissem Menjli 6- Fatma Ben Youssef 7- Mohamed Attia 8- Ezzedine Dhriwa 9- Mabrouk Abidi 10- Ramzi Dardour 11-Kamel Eljlassi 12- Abdellatif Elgueriri 13- Mahmoud Ben Kendia 14 Elmohsen Othmen 15- Abdelmajid Ben Tourkia 16- Hedi Ibn Mrad 17 Mounir Elhrayech 18- Anwar Ben Saiida 19- Tawfik Rahmouni 20 Boujomaa Almehwechi 21- Mouhamed Griri 22- Noman Chefii 23- Ahmed Ben Salem 24- Rejeb Griaa 25- Adel Sghaier 26- Amor Ben Rhouma 27- Yassine Bouali 28- Salaheddine Eddahbi 29- Fathi Mefteh 30- Mohamed Ali Mhamdi 31- Les héritiers du Sadok Abed Elwahab qui sont : Sa femme Fathia Bent Taher Kelaied et leurs enfants Aymen Ben Sadok Abed Elwahab et Latifa Bent Sadok Abed Elwahab et Sedki Ben Sadok Abed Elwahab 32- Zouhaier Mefteh 33- Ones Bannour 34- Mourad Toumi 35- Bessem Mhiri 36- Mohamed Bebi 37- Sadok Aribi 38- Abdelhamid Elwhichi 39- Abdelhamid Algharbi 40- Bourawi Aljaziri 41- Ramzi Dardour 42- Mohamed Chefii 43- Chokri Elhaj Mbarek 44- Ebtissem Bent Ali Elmenjli 45- Slah Eddine Addahbi. Leurs adresses tous au bureau de leur représentant Maître Sami Essoussi Avocat à la cour situé Rue Eljazira n°26 Tunis Matricule Fiscal 1260467/M.

Poursuivie : Société Touristique et Hôtelière Hôtel Hill Diar en son représentant légal situé Avenue 14 Janvier Sousse Matricule Fiscal B1975111996.

Avocat poursuivant : Maître Sami Essoussi Avocat à la cour situé Rue Eljazira n°26 Tunis Matricule Fiscal 1260467/M.

Objet de la vente : Les immeubles situés Rue 14 janvier Sousse qui ont les titres fonciers suivant :

1- Titre foncier n°503 dénommé «Faieza 24» constitue la parcelle n°6 d'une superficie quarante neuf ares et quatre vingt cinq centiares (49 A 85 C) constitue un terrain sur lequel est bâti une maison à usage d'habitation immatriculation foncier volume 141 numéro 360 Sousse.

2- Titre foncier n°52103 Sousse dénommé «Dar Essalama» constitue la parcelle n°1 d'une superficie un hectare et vingt neuf Ares et quatre vingt dix centiares (01 h 29 A 90 C) constitué un terrain sur lequel est bâti Hôtel hill diar immatriculation foncière volume 41 numéro 15 Sousse.

3- Titre foncier n°21660 Sousse dénommé Hôtel hill diar constitue la parcelle n°1 d'une superficie de huit hectares et trente Ares et quarante sept centiares (08 H 30 A 47 C) constitué un terrain sur lequel est bâti un Hôtel immatriculation foncière C2 volume 18 numéro 1007 Sousse.

Les titres fonciers mentionnés représentent : A- Hôtel Hill Diar d'une superficie de 8 H 80 A 28 C (88028 m²) constitué d'espace de réception des salles à manger équipement à usage sportif des cuisines, dépôts salle de gestion, espaces techniques quatre salles d'entretien, deux bureaux pour les responsables de gestion, salles de transfert électrique salle de sécurité, espace administratif, l'hôtel contient 320 chambres d'une capacité de 464 lits, 650 palmes, 100 oliviers et 50 grenadiers, B- Un terrain son titre foncier 52103 Sousse d'une superficie 12990 m² situé a coté de l'hôtel hill diar du coté nord et derrière le salon de thé casa de gelato à superficie 12990 m² situé a coté de l'hôtel hill diar du coté nord et derrière le salon de thé casa de gelato à distance 30 m de la rue touristique.

Mise à prix : soixante huit millions dinars et huit cents quatre vingt mille dinars (68.882 000D000).

Date et lieux de l'adjudication : jeudi douze mars deux milles vingt (12/3/2020) à partir de 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif à partir de 9 Heures du matin.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix ou par l'intermédiaire d'un avocat la représentation d'un chéque certifié.

2020S00166VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 18/3/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Société Tunisienne de Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M/000

Contre : Maher Ben Mohamed El Hajri (Créancier Principal), commerçant, inscrit au RC sous le n° A153742025, demeurant à route Sidi Bannour Moknine gouvernorat Monastir.

Mohamed Ben Ameur Ben Salem El Hajri (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) demeurant à route sidi bannour Moknine gouvernorat Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

L'immeuble nommé «Al Baraka» du titre foncier n°102346 Monastir composé d'une seule parcelle n°2,

dont la superficie totale de 293 m², un terrain La forme semi rectangulaire s'ouvre sur deux interfaces routières d'une largeur de 12 mètres du côté tribal oriental et d'une route d'une largeur de 8 mètres de la façade souterraine orientale située à la périphérie de la ville de Moknine, près du quartier d'Al-Mala'ab, Selon le plan d'aménagement urbain, le terrain est situé dans une zone destinée à la construction de logements au rez-de-chaussée et deux étages. Le terrain est clôturé avec un mur de briques à une hauteur de 3,60 mètres sur les quatre façades sans respecter l'angle d'intersection de 9,00 mètres sur la façade tribale orientale et de 30,00 mètres sur la façade souterraine orientale.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 26.244.000 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixé à 2338.000 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00168VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Khaled Ben Bechir Ben Taieb Ben Anaya, caution hypothécaire, demeurant à rue Zamakhchari n°09 Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, 3 rue Iben Badiss Khezema Est Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété sise à Sod el Kebli délégation de Kalaa Kebira Sousse d'une superficie de 3753 m², objet du titre foncier n°43957 Sousse dénommé «Souad 29».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de vingt-huit milles cinq cent vingt deux dinars 800 millimes (28.522.800DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu mardi le 10/3/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 Sahloul.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première de instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00177VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : La société tunisienne de banque société anonyme immatriculée au registre du commerce sous le numéro b182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Ajmi Ben Fredj Jeddi, agent administrateur, caution hypothécaire, demeurant à 3 rue Zroud, Hergla.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, 03 Rue Iben Badiss Khezema Est Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises de la propriété sise à Hergla délégation de Sousse d'une superficie de 597 m², objet du titre foncier n°83625 Sousse dénommé «henda».

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de cent soixante sept milles cent soixante dinars (167.160.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication,

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un avocat consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu mardi le 10/3/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 Sahloul.

Conditions de visite des lieux : les jours ouvrables de 9h à 17h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de maître Hatem Doura avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00178VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Après rabaissement de quarante pour cent (40%) de la mise à prix initiale

Maître Elfahem Abdelmajid

Avocat à la cassation

Rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid

Tel : 98 235 173 - 76 626 997

Fax : 1371010

Le saisissant : Moncef Kadri profession agriculteur habitant à Saida Regueb Sidi Bouzid son domicile élu est le bureau de maître Abdelmajid Elfahem situé au rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid.

Les saisies :

1- Eljia Akrmi domiciliée à Regueb Sidi Bouzid

2- Wahiba Akrmi domiciliée à Regueb Sidi Bouzid

3- Aida Akrmi domiciliée à Regueb Sidi Bouzid.

Avocat poursuivant : Maître Abdelmajid Elfahem avocat à la cassation son bureau situé à rue Ahmed Tlili Sidi Bouzid.

Immeuble saisi : la totalité de l'immeuble du titre foncier «88176 Sidi Bouzid» dénommé «feirouz» de qualité urbaine situé à délégation Regueb gouvernorat Sidi Bouzid au carrefour de l'avenue Mohamed Elakremi Bechloula et de l'avenue elgazali ses limites sont comme suit : l'est Dar Elbacha et l'ancienne huilerie, l'ouest avenue Mohamed Elakremi Bechloula ; au kebla avenue elgazali au sud (jawf) société

Elkawafel et Hacen Omri, superficie deux ares quarante sept centiares (2 a 47 c), fragmentation générale 247, nombre de parcelles 1, numéro de la parcelle 1, références de l'enregistrement : registre 14/2015, dépôt Sidi Bouzid numéro 319 jugement d'immatriculation numéro 3017 du 8/4/2015, nature du jugement facultative, l'immeuble contient un habitat de deux étages et 03 garages.

La mise à prix : La mise à prix initiale est fixée à cent quatre vingt huit milles huit cents quarante cinq dinars puis rabattie par ordre du tribunal lors de l'audience du 4/02/2020 à cent treize milles trois cents sept dinars (113.307,000d) + les frais de la procédure taxés égales à deux milles quatre cents trente cinq dinars 856 millimes + les frais de procédure qui seront taxés le jour de l'audience.

Date et heure de l'adjudication et tribunal devant lequel elle aura lieu : L'adjudication aura lieu à l'audience des saisies immobilières devant le tribunal de première instance de Sidi Bouzid le mardi dix sept mars deux milles vingt (17/3/2020) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Conditions dans lesquelles l'immeuble peut être visité : L'immeuble peut être visité durant toute la semaine le jour.

2020X00291VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40%de la mise à prix

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél.71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La Société "DIAR YAKOUT de développement immobilier" SARL - RC N° B24137172010 - élisant domicile au cabinet Imed Ben Hlima Rue El Jahedh N°33 El Menzah 4 Tunis - En sa qualité de débitrice principale hypothéquant.

3- Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°34192 Bizerte dénommé «Sans souci ferryville I» situé à l'angle de l'avenue Kheireddine Pacha et Ali Belhouane Menzel Bourguiba Bizerte, il correspond à un terrain nu d'une superficie de 2100m² équipé en eau potable, électricité et ONAS.

4- La Mise à prix : de la totalité de l'immeuble saisi est fixée à 1.260.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

5- Date et lieu de la vente : La vente de la totalité de l'immeuble objet de la saisie aura lieu à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte sis à la ville de Bizerte le mardi 17 mars 2020 à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi aux heures de travail sans condition particulière.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers, ceux-ci doivent se prévaloir de l'autorisation du gouverneur de la région.

2020400372VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Sami Kotti

Avocat à la cour de cassation

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

Tel : 71 784.579/ 800.159

Fax : 71.786.728

MF : 509781 N

Partie poursuivante : Abdelaziz Jammousi - Ayant son domicile élu cabinet Maître Sami Kotti 2 bis rue el Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Aziza Bent Chebil Nasri, demeurant au 15 rue des lumières Ariana (auparavant cité El Milaha) ou à son domicile élu cabinet Maître Fathi Mouldi - sis au 18 rue El Irak Lafayette Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Sami Kotti 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : c'est le bien immobilier sis à 15 angle rue des lumières et avenue du Nil et autre rue sis à Ariana objet du titre foncier n°51277 Ariana - dénommé «Nesr» d'une superficie de 389 m² sur lequel est édifié un bâtiment se composant d'un rez-de-chaussée de 4 pièces - salle de bain et toilette avec un local qui ouvre sur avenue des lumières et trois boutiques de surfaces différentes sur une rue ouvrante sur avenue des lumières (libres de suite) avec un sous-sol qui se compose d'une chambre - un salon - salle de bain et cuisine - le 1er étage se compose d'un hall d'entrée - deux chambres à coucher - salle de bain et un dressing - la surface du rez-de-chaussée est de 193.01 m² y compris le garage et la surface de l'étage est de 150 m² - le bâtiment est d'une architecture moderne et en bon état. Les charges : La dite propriété n'est grevée d'aucune charge.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de sept cent soixante trois mille quatre cent quarante huit dinars 882 millimes (763.448,882 D).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le lundi le 9/3/2020 à 9H et à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana - zone administrative Ariana.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2020400376VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'avocat enchérisseur : Maître Mazen Ahmed, sis 1 bis rue Abou Doulama - Tunis.

Le poursuivant : Béchir Ben Hamadi Ben Arbi Smaali, sis au bureau de son avocat Maître Mazen Ahmed, sis 1 bis rue Abou Doulama - Tunis.

Débiteurs : Habib Ben Hamadi Ben Arbi Smaali et Samia Bent Hamadi Ben Arbi Smaali élisant domicile au bureau de leur avocat Maître Mazen Ahmed, sis 1 bis rue Abou Doulama - Tunis.

Immeuble objet de l'enchère : Immeuble non immatriculé, sis Rue Abdou Allah Ben Saad n°36 Almazara supérieure Beja Nord constitué, d'une habitation ancienne composée d'un grand Salon double, d'une chambre, d'un coin sanitaire, d'une cuisine et deux vérandas, d'une chambre extérieure et d'une cours non plafonné, sa situation est moyenne, la superficie utilisable est de 118 m², la superficie du reste est de 194 m², la superficie totale serait donc de 312 m².

Prix d'ouverture des enchères : 78.000.000d

Date et lieu de l'enchère : La vente aux enchères aura lieu le 12/3/2020 à partir de neuf heures du matin au Palais de justice, sis au Tribunal de première instance de Béja.

Visite de l'immeuble : les visites pourront se faire tout les jours de la semaine où en consultant le cahier de charge déposé au greffe du Tribunal (La chambre des ventes aux enchères publiques) ou au bureau de l'Avocat enchérisseur aux horaires de travail.

2020400386VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Ajlani Asma

Avocate à la cour d'appel

23 bis rue de Marseille Tunis

Tel : 71 254 510

M. Fiscal : P/0000853682G

Le saisissant : Lilia Ben Aziza cin 06279489, demeurant à Diar el Hana n°36 Menzeh 9 B - Tunis.

Le saisi : Karim Laaribi titulaire de la cin n°06327181, demeurant à avenue Ariha Ain Zaghouan la Marsa ; et Amira Kordrli titulaire de la cin n°06373351, demeurant à avenue Ariha Ain Zaghouan la Marsa.

L'avocat poursuivant : Maître Asma Ajlani Avocate à la cour d'appel, ayant son étude au 23 bis rue de Marseille Tunis.

Désignation de l'Immeuble saisi : la totalité des parts indivises revenant aux débiteurs dans le terrain immatriculé sis à «Borj elkhosos» nord Ariana objet du titre foncier n°59848 Tunis dénommée "Thamiria 4" d'une superficie 477m où on trouve un bâtiment non achevé composer d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Mise à prix : La valeur de la totalité des parts indivises est estimée à trois cent quatorze milles cinquante quatre dinars (314.054.000D) terrain et bâtiment le tout est établi selon rapport de l'expert Ridha Kacem désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance Ariana n°62632 du 29/6/2018.

Date et lieu de l'enchère : le lundi 16 mars 2020 devant la chambre des criées du Tribunal de première Instance d' Ariana à partir de 9 h.

Visite du terrain objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes. Et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

2020400392VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société restaurant "L'oriental"

Capital social : 2.400 dinars

Identifiant unique : 0035501 P

Siège social : 38 Rue de Londres - Tunis

En vertu du jugement rendu le 26/12/2019 par le tribunal de première instance de Tunis, il a été décidé la nomination de monsieur Sahbi Sigani entant qu'administrateur judiciaire de la société Restaurant «L'oriental» et madame Imen Bannouri entant que juge commissaire.

Toutes les correspondances doivent destiner au bureau de l'administrateur judiciaire sis au 86 Avenue Habib Bourguiba - 1er étage - Ariana.

2020T00208VEPA2

Avis

En vertu d'un jugement en référé émanant du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 en date du 13 Novembre 2019, Mme Olfa Ben Sassi est nommée liquidatrice judiciaire sur l'Héritage de Mr Mohamed Ben Haj Mohamed Romani.

N° Tel : 26 224 860

2020T00216VEPA2

Avis

En vertu d'une décision judicaire n°94839 en date du 28 janvier 2020 émanant du tribunal de 1ère instance de Kairouan, Mme Olfa Ben Sessi est nommée liquidatrice sur l'héritage de Mr Faysel Ferchichi, n°26.224.860

2020T00217VEPA2

Vente de la société «Leader des biscuits méditerranéens» LBM

Sise à la zone industrielle Djebel Ouest Zaghouan

Identifiant unique : 102358/Y

Suite à la décision du tribunal de première instance de Zaghouan du 11/5/2017 relatif à l'affaire n°22 et stipulant la cession de la société «LBM»;

Le commissaire à l'exécution de ladite société lance un appel d'offres pour sa cession, conformément à la réglementation régissant le redressement des entreprises en difficultés économiques. Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis au 92, rue 8600, Charguia 1, 2035 Tunis, contre la paiement de 100 dinars.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé et par lettre recommandée au nom de Monsieur le commissaire à l'exécution et ce, au plus tard le 10 mars 2020.

Pour plus de renseignements, contactez les n° suivants : 71 206 350/71 206 341.

2020R00283VEPA2

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire

Société ROYAL DRINKS

Identifiant Unique : 118126P

Siège social : Route d'El Oueslatia-Ain Soukra 6100 Siliana Nord - Siliana

Extrait d'une décision ordonnant l'ouverture des procédures de règlement judiciaire rendue en date du 28 Janvier 2020 par le tribunal de première instance de Siliana sous n°14 dont la teneur suit :

1- L'ouverture des procédures de règlement judicaire concernant la société Royal Drinks, en cessation de paiement de ses dettes depuis le 01 Avril 2018, et l'ouverture de la période d'observation;

2- Désignation de l'expert Monsieur Abdelaziz Frikha en qualité d'administrateur judiciaire chargé de préparer un plan de sauvegarde dans un délai de neuf mois avec les pouvoirs de contrôle des actes de gestion durant cette période;

3- La suspension de toute poursuite individuelle ou acte exécutoire visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation, la suspension des poursuites et actes exécutoires ayant pour objet la restitution de meubles ou immeubles pour non-paiement des dettes, la suspension du décompte des intérêts et des pénalités de retard et la suspension des délais de prescription;

4- L'administrateur judiciaire est chargé de procéder aux publicités légales et d'informer les parties intervenantes conformément aux dispositions de la loi n°36-2016 du 29 avril 2016;

5- Désignation de Monsieur Yassine Mathlouthi, juge d'entreprise, en qualité de juge commissaire.

Les créanciers de la société Royal Drinks sont appelés à présenter leurs dettes auprès de l'administrateur judiciaire Monsieur Abdelaziz Frikha, élisant domicile au 82, Avenue Habib Bourguiba Bureau n°5 -2080-Ariana / Tél 71 715 153 et ce dans un délai de 30 jours de la date de l'insertion du présent avis.

2020R00291VEPA2

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

Taoufik Ben Béchir Mekacher - Commerçant - PP -

MF : 180729M/C000

RC : A117312001

CNSS : N°210673-86

Le tribunal de 1ère instance de Mahdia a décidé le 2/1/2020 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de M. Taoufik Ben Bechir Mekacher. Monsieur Naoufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire, a été nommé pour élaborer un plan de redressement de l'entreprise. Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11, avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce.

2020S00170VEPA2

Faillite

Société melita location de voiture jerba

Siège social : Mellita Houmt Souk Djerba

M.F : MA1133416/Q000

R.C : B2022452010

En vertu du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine le 3/2/2020 sous le n°1873.

1- Cessation de paiement.

2- La désignation de madame Nebila Dhifallah en qualité du juge commissaire.

3- La désignation de monsieur Zerriaa Taieb en qualité de syndic de faillite.

4- Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans un délai de quinze jours à dater de la parution au JORT & Monsieur Zerriaa Taieb rue Ferid Ghazi Houmt souk 4180 Djerba.

2020X00283VEPA2

Faillite

La société de Grand Carriére du Sud

Tejra - Médenine

Matricule fiscal : 42245B/A/M/000

Registre de commerce : B184061997

Le tribunal de première instance de Médenine a rendu son jugement le 3 février 2020, statuant sur la faillite de la société de Grand Carrière du Sud-Médenine est considéré comme en cessation de paiement à partir de la date de demande de redressement le 22/7/2015. Juge de faillite : Mme Nabila Dhifallah Syndic de faillite : Expert Sami Jmel.

Les créanciers de la faillite doivent soumettre leurs arguments de dette au syndic de faillite dans un calendrier illustratif attesté par sa crédibilité et sa conformité à la réalité qui est transmise par le créancier ou le gérant dans les délais légaux à compter de la date de cette annonce chez le pionnier officiel de la République tunisienne à l'adresse suivante :

Expert : Sami jmel

Av habib Bourguiba – Immeuble Atig – Médnine.

2020X00284VEPA2

Ouverture de la procédure de règlement judiciaire

Société «PRINT PRO»

Société anonyme

Identifiant Unique : 1273894X

En vertu de la décision numéro 904 rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 5/02/2020, il a été décidé le déclenchement des procédures des règlements judiciaires au profit de la société «PRINT PRO» identifiant unique n°1273894x, la nomination de Madame Faten Daboussi en tant que juge commissaire et Monsieur Mokhless Ben Youssef administrateur judiciaire pour étudier le plan de sauvetage proposé par la société qui à demandé la procédure de règlements judiciaire et l'éditer si nécessaire, aussi à l'administrateur judiciaire de contrôler tous les actes de gestion.

Les créanciers de la société «PRINT PRO» sont priés d'adresser leurs titres de créances dans un délai de 30 jours à partir de la date d'apparition de la présente annonce sur le journal Officiel et ce auprès de l'administrateur judiciaire Maître Mokhless Ben Youssef 55 Avenue Kheireddine Pacha App-A2-Monplaisir - Tunis.

2020400374VEPA2

Distribution

Le greffier du tribunal de première instance de Zaghwan annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de soixante quinze mille et cent dinars 75.100.000 consignée à la trésorerie générale de Tunisie quittance n°B005916 du 18/7/2017 contre la société taysir, S.A anonyme, R.C B0612342008 à la diligence de maître Asma Ben Abria avocate pour le compte de banque de financement des petites et moyennes entreprises dans l'affaire n°109 du 31/12/2019 dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 de code de procédures civils et commerciales

2020400412VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GENERALE DE TOURISME

Société anonyme

Au capital de 9 300 000 dinars

Siège social : Hôtel Nozha Beach - Hammamet

M.F : 012363Q/MA/000

R.C : B148361997

Faisant suite au procès-verbal du conseil d'administration de la Société Générale de Tourisme SOGET réuni le 10 février 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 10 Février 2020, quittance n°M018768, numéro d'enregistrement 20800742, a décidé de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale extraordinaire, le 16 mars 2020 à 11H au siège social - Avenue de l'Environnement 8050 Hammamet Nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de la société en numéraire.

- Modification de l'article V des statuts.

- Mise en conformité des statuts.

2020R00276SANB3

Convocation à l'assemblée générale de la Société

«Les filatures de Hajeb El Ayoun» en liquidation

Société anonyme

Au capital social 7.475.000 Dinars

Siège social : Route de la Marsa - Km 12 Zone Industrielle Sidi Daoud La Marsa

MF : 306937 P/A/M/000

RC : B176071997

Messieurs les actionnaires de la Société «Les filatures de Hajeb El Ayoun» en liquidation, sont convoqués en assemblée générale le lundi 16 mars 2020 à 14 h au bureau du liquidateur de la société, sis au 92 rue 8600 Charguia 1 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport moral et financier du liquidateur.

2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2019

3. Approbation du rapport moral et financier arrêtés au 31/12/2019

4. Prolongation du mandat du liquidateur

5. Quitus au liquidateur.

6. Pouvoirs aux formalités.

2020R00281SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ETABLISSEMENT RECTIF

Société anonyme

Au capital de 90.000 dinars

Siège social : Route de Sousse - Gp 1 - Km 3,5

2014 Mégrine Riadh - Tunis

Identifiant unique : 0005179A

Messieurs les actionnaires de la société «ETABLISSEMENT RECTIF» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 16 Mars 2020 à 16 heures, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'Article 6 des statuts.

- Mise à jour des statuts conformément à la loi 47-2019.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

Les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions seront admis à cette assemblée générale extraordinaire sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée.

Les actionnaires sont admis après vérification de leurs identités.

Cet avis annule et remplace celui n°2020R215SANB3 publié au Journal Officiel de la République Tunisienne n°11 en date du 7/02/2020.

2020R00285SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société CLINIQUE EL HAKIM S.A

S.A au capital de : 2 500 000 DT

Siège social : Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul

Identifiant Unique : 1058454Y

Les actionnaires de la société Clinique El Hakim S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 6 mars 2020 à seize heures (16h), au siège social de la société Km1 Route Korba - Tazarka - 8024 Tazarka - Nabeul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et présentation des états financiers des exercices clos au 31 décembre 2017 et 2018.

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et 2018 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du C.S.C.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et 2018.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2017 et 2018.

- Affectation des résultats de l'exercice 2017 et 2018.

- Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux Administrateurs pour l'exercice 2019.

- Information concernant les déclarations de fonctions.

2020R00287SANB3

Convocation l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - EL KATIBIA

S.A au capital de : 2 420.000 Dinars

Siège social : Ferme Chahama - Bourchrik - Grombalia

M.F : 023091VNM

R.C : B125701998

C.N.S.S : 406317-81

Messieurs les actionnaires de la S.M.V.D.A EL KATIBIA, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 mars 2020 à 11h à la Ferme Echahama - Bouchrik, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

3. Examen et approbation des Etats Financiers au 31/12/2019,

4. Quitus aux Administrateurs,

5. Affection des résultats,

6. Renouvellement du mandat des Administrateurs,

7. Jetons de présence.

2020R00296SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIE TRADENET

Société anonyme

Au capital de 2 000 000 DT

MF : 0736202/X/A/M

Siège social : rue du Lac Malaren, Les Berges du Lac - Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Tunisie TradeNet sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 10 mars 2020 à 9h30 au siège de la société sis aux Berges du Lac - Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

2. Pouvoirs pour formalités.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à cette assemblée générale sont disponibles au siège social de TTN, et ce à partir du 21 février 2020.

2020R00305SANB3

Convocation

SOCIETE D'ETUDES DE REALISATION ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE «SERET»

Société anonyme

Au capital de 4 200 000 Dinars

Siège social : Hôtel Le Zenith - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0288846H

Messieurs les actionnaires de la société «SERET» sont invités à assister, le vendredi 13 mars 2020 à neuf heures trente (9h30) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée générale ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2014,2015 et 2016

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première à dix heures trente (10h 30) du matin, sur l'ordre dujour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R00310SANB3

Convocation

COMPAGNIE DE LOISIRS D'INVESTISSEMENTS MEDITERRANEENS D'ANIMATION TOURISTIQUE ET SPORTIVE

«CLIMATS»

Société anonyme

Au capital de 3 750 000 Dinars

Siège social : Hôtel Kinza - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0341861 L

Messieurs les actionnaires de la société «CLIMATS» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 13 mars 2020 à onze heures (11h) du matin, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Lecture des rapports du commissaires aux comptes relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R00311SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIAN INTERNATIONAL TOURISME «TIT»

Société anonyme

Au capital de 2 610 000 Dinars

Siège social : Hôtel Anaïs - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0341842H

Messieurs les actionnaires de la société «TIT» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, le vendredi 13 mars 2020 douze heures (12h), au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R00312SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Tourisme HOTEL SAMARA

S.A au capital de 5.078.885 Dinars

Siège social : Av George Gorce Sousse

MF : 004759 LMA000

Messieurs les actionnaires de la société de Tourisme SAMARA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mardi

10/3/2020, à 12H au siège de la société, à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1) Situation de la société et cession des éléments d'actifs

2) Questions diverses.

2020S00181SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 23 mars 2020

Société TEJRA

Société anonyme

Au capital de 65 638 200,000 dinars

Siège social : Z.I Médenine Sud, Rte de Bengardane, Km 4, Médenine, 4100 - Tunisie

Identifiant unique inscrit au registre national des entreprises : 12466100

Les actionnaires de la société TEJRA, société anonyme, sont convoqués par le conseil d'administration réuni le 12 février 2020, en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société, le 23 mars 2020 à neuf (09) heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modes et délais de convocation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires;

2/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription ;

3/ Lecture et approbation du rapport des co-commissaires aux comptes relatif à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription ;

4/ Approbation de l'augmentation du capital social de la société en numéraires ;

5/ Approbation de la modification et la mise à jour de l'article six (06) des statuts ;

6/ Questions diverses ;

7/ Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport du conseil d'administration, le rapport des co-commissaires aux comptes, le texte du projet de résolutions proposées à l'assemblée, la liste des actionnaires et les statuts de la société.

2020X00293SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Réunie extraordinairement

DENIM AUTHORITY

Société anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

Siège social : Boulevard de l'Environnement 7070, Ras Djebel - Tunisie

Identifiant Unique RNE Bizerte : 003310 A

Matricule fiscal : 003310 A A/M/000

N° d'affiliation à la CNSS : 00048720-26

Messieurs les actionnaires de la société Denim Authority sont convoqués en assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement qui se tiendra le mardi 10 mars 2020 à 9 heures au siège social sis au Boulevard de l'Environnement 7070, Ras Djebel - Tunisie, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Distribution de dividendes à prélever sur les résultats reportés ;

- Acceptation de la démission d'administrateurs ;

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège social durant le délai légal.

2020400371SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 12/3/2020

Société GELCER INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 867.000 DT

Siège social : Route de Thala Zone Industrielle Kasserine 1200

MF : 1363037M/A/M/000

RC : B13162822014

Les actionnaires de la société GELCER INDUSTRIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire au bureau de Tunis à l'adresse : App D22 Immb les lilas Centre Urbain Nord - Tunis, le jeudi 12/3/2020, à 15 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018 à soumettre à l'assemblée générale ordinaire.

2. Rapport Général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018

3. Approbation des états financiers, s'il y a lieu, de l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

5. Quitus aux administrateurs

6. Questions diverses.

2020400422SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12/3/2020

Société GELCER INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 867.000 DT

Siège social : Route de Thala Zone Industrielle Kasserine 1200

MF : 1363037M/A/M/000

RC : B13162822014

Les actionnaires de la société GELCER INDUSTRIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire au bureau de Tunis à l'adresse : App D22 Immb les lilas Centre Urbain Nord - Tunis, le jeudi 12/3/2020, à 16 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019 à soumettre à l'assemblée générale ordinaire.

2. Rapport Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

3. Approbation des états financiers, s'il y a lieu, de l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions réglementées prevues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées.

5. Quitus aux administrateurs

7. Renouvellement du mandat des Administrateurs

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

7. Questions diverses.

2020400423SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 12/3/2020

Société GELCER INDUSTRIE

Société anonyme

Au capital de 867.000 DT

Siège social : Route de Thala Zone Industrielle Kasserine 1200

MF : 1363037M/A/M/000

RC : B13182822014

Les actionnaires de la société GELCER INDUSTRIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire au bureau de Tunis à

l'adresse : App D22 Immb les lilas Centre Urbain Nord - Tunis; le jeudi 12/3/2020, à 17 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire portant sur l'augmentation du capital par conversion de créances inscrites en compte courant actionnaire avec suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Augmentation du capital pour un montant de 612.000 DT par voie de conversion de créances et suppression du droit préférentiel de souscription.

4. Modification corrélative des statuts

5. Pouvoirs pour formalités.

2020400424SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Nous héritiers feu Mohamed Dimassi annonçent la perte du titre de propriété numéro 15/75858 établi le 24 avril 2019 objet du titre foncier numéro 44171 Monastir.

De ce fait nous avons établi une attestation de perte au poste de police de cité Erriadh à Ksar Hellal en date du 13 Février 2020 sous le numéro 40.

2020S00179DIVD2

Avis

Monsieur Hédi Ben Mohamed Maalej avise être propriétaire d'un étage de villa d'une superficie 156 m² située à la route de Tunis Km8 Sfax lui revenant par acte de donation daté le 11 septembre 2017 par les deux notaires Kaled Ben Hamida et Saber Mrabet enregistré à Sakiet Ezzit le 25/9/2017 Quittance n° M056341 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire khaled Ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 70 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00275DIVD2

Avis

Monsieur Abd Elfteh Ben Ahmad Abid avise que la société COGEROUTH ABID est propriétaire d'un terrain d'une superficie 5028.50m² située à la route de Mahdia Km 12 revenant à la société par acte d'achat daté le 17/10/1999 par les deux notaires Abd Allah Gargouri et Mohamed Fourati enregistré à Sfax le 5/11/1999 Quittance n°M082578 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled Ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 70 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00276DIVD2

Avis

Monsieur Ali Ben Mohamed Yahyaoui avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie 220m² située à la route de Tunis Km 16 lui revenant par acte d'achat daté le 14 mai 2010 par les deux notaires Kaled Ben Hamida et Mounir Dammak enregistré à Sakiet Ezzit le 11/6/2010 Quittance n°M026259 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled Ben Hmida à son Bureau à Sakiet Ezzit dans un délai de 70 jours de la date du présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00277DIVD2

Avis

Monsieur Sami Ben Mohamed Bellaj et son frère Abd Elmonam avise être propriétaire d'une construction située à route de Tunis Km 6 Sfax leur revenant par acte DE PARTAGE datée le 23 juillet 2006 par les deux notaires Kaled Ben Hmida et Saber Mrabet enregistré à Sakiet Ezzite le 3/10/2006 Quittance n° M031803 que leur titre de propriété étant perdu ils veulent en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du tribunal de première instance de Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2020X00278DIVD2

Avis

Monsieur Maymoun Baklouti déclare avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre 3625 m² située à route Saltnia km 7 et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00279DIVD2

Avis

Les héritiers de Ahmed Akrout : son épouse Saouda Mkawar et ses fils Moez et Hasanine et sa fille Yosra annonçent qu'ils possèdent des parts indivises dans un lot de terrain situé à route Saltnia km 04 Sfax revenant à leur défunt dont les origines de propriété sont : 1/ un contrat de partage rédigé le 26 novembre 1962 par les deux notaires Abdessalem Dawed et Taher Bouaziz 2/ un contrat d'achat rédigé le 16 août 1978 par les deux notaires Ahmed Chelly et Mohamed Ellouze et déclarent qu'ils ont perdu les origines de propriété sus-indiqués et désirent se faire délivrer une autre copie originale de chaque titre. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître Mohamed Mrabet situé à rue Ennasriya Résidence Tej Bloc A Mizenine dans un délai dépassant pas 70 jours à compter de cet avis.

2020X00288DIVD2

Avis

Saouda Mkawar annonce qu'elle possède des parts indivises dans un lot de terrain situé à route Saltnia km 04 Sfax dont les origines de propriété sont : 1/ un contrat d'achat rédigé le 02 novembre 1977 par les deux notaires Ahmed Chelli et Mohamed Ellouze 2/ un contrat d'achat rédigé le 23 juin 1992 par les deux notaires Mohamed Elfourati et son assesseur et déclare qu'elle a perdu les origines de propriété sus-indiqués et désire se faire délivrer une autre copie originale de chaque titre. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître Mohamed Mrabet situé à rue Ennasriya Résidence Tej Bloc A Mizenine dans un délaine dépassant pas 70 jours à compter de cet avis.

2020X00289DIVD2

PASSIF DU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

(Chiffres exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	MONTANTS NETS 2018	MONTANTS NETS 2017
CAPITAUX PROPRES			
- Capital Social		30 795 711,520	30 795 711,520
- Autres capitaux propres		41 057 692,517	41 538 529,835
- Réserves& Primes liées au capital		1 867 769,271	1 916 602,022
- Résultats reportés		5 779 617,136	8 345 623,993
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**79 500 790,444**	**82 596 467,370**
Résultat de l'exercice		**1 243 667,506**	**1 503 993,143**
Total des capitaux propres avant affectation	**10.1.4**	**80 744 457,950**	**84 100 460,513**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
- Emprunts	**11.1.4**	30 145 252,200	28 685 204,000
Provisions non courantes	**12.1.4**	70 702 946,796	67 323 683,120
TOT. DES PASSIFS NON COURANTS		**100 848 198,996**	**96 008 887,120**
PASSIFS COURANTS			
- Fournisseurs et comptes rattachés	**13.1.4**	6 670 878,792	10 055 846,091
-Provisions Courantes	**14.1.4**	-	-
- Autres passifs courants	**15.1.4**	48 135 991,673	38 392 426,953
Concours bancaires et autres passifs financiers	**16.1.4**	5 625 897,937	4 754 050,490
TOT. DES PASSIFS COURANTS		**60 432 768,402**	**53 202 323,534**
TOTAL PASSIFS		**161 280 967,398**	**149 211 210,654**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**242 025 425,348**	**233 311 671,167**

ACTIF DU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018
(Chiffres exprimés en dinars)

Actifs	Notes	Montants 2018	Montants 2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1.4	334 388,141	334 388,141
Amort Immobilisations Incorporelles		- 325 502,075	- 321 732,952
Net		**8 886,066**	**12 655,189**
Immobilisations corporelles	2.1.4	8 808 324,214	8 014 553,388
Amort Immobilisations corporelles		- 6 522 901,554	- 6 239 904,626
Net		**2 285 422,660**	**1 774 648,762**
Immobilisations financières	3.1.4	19 042 834,778	20 719 380,000
Amort Immobilisations financières		- 168 221,597	- 160 191,000
Net		**18 874 613,181**	**20 559 189,000**
Total des actifs immobilisés		**21 168 921,907**	**22 346 492,951**
Autres actifs non courants			
Autres actifs non courants	4.1.4	**8 278 509,456**	**7 548 199,009**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**29 447 431,363**	**29 894 691,960**
Actifs courants			
- STOCKS	5.1.4	90 495 345,667	83 971 278,992
Provision Stok		- 11 637 560,122	- 11 154 834,340
Net		**78 857 785,545**	**72 816 444,652**
- Client et Comptes Rattachés	6.1.4	3 324 207,315	5 494 022,845
- Provision Client et Comptes Rattachés		- 1 327 381,598	- 1 379 857,650
Net		**1 996 825,717**	**4 114 165,195**
- Autres Actifs courants	7.1.4	62 606 838,139	55 871 176,652
Provision Actifs Courants		- 2 147 413,007	- 2 365 386,644
Net		**60 459 425,132**	**53 505 790,008**
-Autres Actif Financier	8.1.4	255 982,993	249 329,221
-Placements	9.1.4	53 000 000,000	63 350 000,000
-Liquidation		18 007 974,598	9 381 249,963
PROV.POUR DEP FONDS DE CAISSE		-	-
-Liquidation Et Equivalents de Liquidites		**71 007 974,598**	**72 731 249,963**
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**212 577 993,985**	**203 416 979,039**
TOTAL DES ACTIFS		**242 025 425,348**	**233 311 670,999**

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2018

(Chiffres exprimés en dinars)

Désignations	Notes	Montants Au 31/12/2018	Montants Au 31/12/2017
Produits d'Exploitation			
Revenue	1.2.4	18 549 805,150	18 667 376,586
Autres produits d'exploitation	2.2.4	730 006,689	1 462 414,793
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**19 279 811,839**	**20 129 791,379**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks	3.2.4	6 524 066,675	16 153 559,986
Achats de Marchandise consommes	4.2.4	- 14 918 680,291	- 29 628 811,881
Charges de personnel	5.2.4	- 5 105 038,985	- 4 879 396,678
Dotations aux amortissements & Provision	6.2.4	- 3 938 812,119	- 642 399,440
Autres charges d'exploitation	7.2.4	- 2 185 218,965	- 2 464 813,848
- Total des Charges d'Exploitation		**- 19 623 683,685**	**- 21 461 861,861**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**- 343 871,846**	**- 1 332 070,482**
PRODUITS ET CHARGES FINANCIER			
Charges Financieres nettes (-)	8.2.4	- 3 612 327,456	- 3 501 263,602
Produits des placements (*)	9.2.4	5 965 170,204	6 254 494,141
Autres gains ordinaires (+)		345 467,065	515 462,486
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIER		**2 698 309,813**	**3 268 693,025**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINARES AV.IMPOTE		**2 354 437,967**	**1 936 622,543**
Impots sur les benéfices			
Impots sur les benéfices(-)	10.2.4	- 1 074 745,607	- 432 629,400
Total des Impots sur les benéfices		**- 1 074 745,607**	**- 432 629,400**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINARES AP.IMPOTS		**1 279 692,360**	**1 503 993,143**
Elements Extraordinars	11.2.4	- 36 024,854	-
Total des Elements Extraordinars		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE...		**1 243 667,506**	**1 503 993,143**
Effects des modifications comptables		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE AP. MODIF.COMPTABLE		**1 243 667,506**	**1 503 993,143**

FLUX DE TRESORERIE

DU : 01/01/2018
AU : 31/12/2018

Désignations	Notes	Montants Au 31/12/2018	Montants Au 31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements Reçus des clients	1.3.4	26 564 694,718	17 773 441,717
sommes versées aux fournisseurs et autres dettes	2.3.4	- 36 824 666,739	- 27 082 069,659
Sommes versées auxpersonnel	3.3.4	- 4 130 197,714	- 4 289 418,137
Interêts payés	4.3.4	- 926 251,852	- 1 089 188,486
Impôts et Taxes payés	5.3.4	- 1 621 243,291	- 1 933 234,847
Intérêts Perçus	6.3.4	7 143 874,218	6 754 632,259
Encaissements provenant des éléments non récurents	7.3.4	11 281,500	-
TOTAL : (Solde).....		**- 9 782 509,160**	**- 9 865 837,153**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTIS.			
Decais. Pour acquisit. D'immob. corp. Et incorprel.	8.3.4	- 96 459,709	- 68 655,110
Encais. Prov. De la cession d'immob. corp. Et incorp.	9.3.4	322 140,184	469 019,991
Decais. Pour acquisit. D'immob. Financieres	10.3.4	4 802 212,631	30 773 010,587
Encais. Prov. De la cession d'immob.Financieres			
Encais. Prov. De la location d'immob. corporelle			
TOTAL : (Solde).....		**5 027 893,106**	**31 173 375,468**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement Suites Emission d'actions			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant d'emprunts	11.3.4	3 395 000,000	- 6 782 313,110
Remboursement d'emprunts	12.3.4	- 4 535 957,292	- 538 458,864
Subvention titre 1		-	-
Subvention titre 2	13.3.4	4 516 566,581	4 141 689,100
TOTAL : (Solde).....		**3 375 609,289**	**- 3 179 082,874**
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE			
Variations des taux de change	14.3.4	344 268,600	- -
TOTAL : (Solde).....		**344 268,600**	**-**
AUTRES ENCAISSEMENTS / DECAISSEMENTS		-	-
VARIATION DE TRESORERIE.....		- 1 723 275,365	18 128 455,441
Tresorerie au début de l'exercice....		72 731 249,963	54 602 794,522
Tresorerie à la clôture de l'exercice....		71 007 974,598	72 731 249,963
Solde Banques et Caisses.....		**71 007 974,598**	**72 731 249,963**

2020R00272BCFA5

المندوبية العامة للتنمية الجهوية
Commissariat Général au
Développement Régional

CGDR

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(EN DINARS TUNISIENS)

ACTIFS	NOTES	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
- Immobilisations en cours		39 219	38 919
- Immobilisations incorporelles	A.1	282 742	282 742
Amortissements		-282 742	-277 333
Valeur nette		**39 219**	**44 328**
- Immobilisations corporelles	A.2	5 347 058	5 562 184
Amortissements		-4 927 403	-4 901 635
Valeur nette		**419 655**	**660 549**
- Immobilisations financières	A.3	1 415	1 415
Total des actifs immobilisés		**460 289**	**706 292**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**460 289**	**706 292**
ACTIFS COURANTS			
Actions réalisées pour le compte de l'Etat	A.4	317 650 960	285 756 834
Valeurs réalisables programmes	A.5	58 202	58 202
		317 709 162	**285 815 036**
Autres actifs courants	A.6	372 797	502 849
Placements et autres actifs financiers	A.7	3 000 000	3 000 000
Liquidités et équivalents de liquidités	A.8	28 172 367	24 602 152
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**349 254 326**	**313 920 037**
TOTAL DES ACTIFS		**349 714 615**	**314 626 329**

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(EN DINARS TUNISIENS)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
CAPITAUX PROPRES			
Subventions d'investissement en cours	**P.1**	**0**	**0**
Subventions d'investissement amortissables	**P.2**	5 630 254	5 845 380
Amortissements		-5 210 137	-5 178 960
Subventions nettes		**420 117**	**666 420**
Subventions d'investissement non amortissables	**P.3**	2 956 752	2 613 713
Subventions immob corp en cours		681 191	581 191
Résultats reportés	**P.4**	255 075	110 085
Total des capitaux avant résultat		**4 313 135**	**3 971 409**
Résultat de l'exercice	**P.5**	439 569	354 990
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		**4 752 704**	**4 326 399**
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs financiers	**P.6**		
Total des passifs financiers		**0**	**0**
PASSIFS COURANTS			
Avances de l'Etat pour financement des actions	**P.7**	342 227 008	307 564 347
Difference sur taux de changes			
Fournisseurs et comptes rattachés	**P.8**	1 217 147	1 110 694
Autres passifs courants	**P.9**	1 517 756	1 624 889
Total des passifs courants		**344 961 911**	**310 299 930**
TOTAL DES PASSIFS		**344 961 911**	**310 299 930**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**349 714 615**	**314 626 329**

المندوبية العامة للتنمية الجهوية
Commissariat Général au
Développement Régional

République Tunisienne
Ministère du Développement
de l'investissement et de
la coopération Internationale

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(EN DINARS TUNISIENS)

	NOTES	Au 31 Décembre 2018	2017
Subvention d'exploitation	5.1	8 118 327	8 064 317
Quote part subvention d'investissement inscrite au résultat et reprises diverses		246 738	285 104
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		**8 365 065**	**8 349 421**
Achats consommés	5.3	535 338	540 975
Charges de personnel	5.4	7 881 089	7 933 248
Dotation aux amortis.et aux provisions	5.5	246 738	214 329
Autres charges d'exploitation	5.6	1 343 516	1 234 146
Transfert de charges	5.7	-1 853 251	-1 736 334
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**8 153 431**	**8 186 364**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**211 634**	**163 057**
Produits des placements	5.8	290 520	238 641
Autres gains ordinaires		9 933	1 020
RESULTAT DES ACTIVITES ORD. AVANT IMPOT		**512 087**	**402 718**
IMPOTS SUR LES BENEFICES		**72 518**	**47 728**
RESULTAT DES ACTIVITES ORD. APRES IMPOT		**439 569**	**354 990**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**439 569**	**354 990**

2020R00301BCFA5